



Bureau du commissaire aux  
**LANGUES  
AUTOCHTONES**

# Feuille de route nationale pour la maîtrise des langues et la formation d'enseignants spécialisés en immersion

## RESTEZ EN CONTACT

### Bureau du commissaire aux langues autochtones

 400-350, rue Albert, Ottawa, O.N. K1R 1A4

 [info@ocil-ila.ca](mailto:info@ocil-ila.ca)

 [commissionauxlanguesautochtones.ca](http://commissionauxlanguesautochtones.ca)

 [Commissionauxlanguesautochtones](https://www.facebook.com/Commissionauxlanguesautochtones)

 [@ocil.ila](https://www.instagram.com/ocil.ila)

 [@ocil-ila.bsky.social](https://bsky.app/profile/ocil-ila.bsky.social)

 [@ocil-ila](https://www.youtube.com/@ocil-ila)

 [Commissionaire aux langues autochtones](https://www.linkedin.com/company/Commissionauxlanguesautochtones)

Pour consulter ce rapport en ligne, visitez [commissionauxlanguesautochtones.ca](http://commissionauxlanguesautochtones.ca)

© Bureau du commissaire aux langues autochtones, 2026

# Table des matières

<b>Remerciements</b>	<b>4</b>	<b>La voie à suivre</b>	<b>26</b>
<b>Collaborateurs</b>	<b>6</b>	1. Ouvrir la voie	28
<b>Sommaire – l'Étoile polaire</b>	<b>8</b>	2. Renforcer la reconnaissance et la certification	34
Élaboration de la feuille de route	10	3. Aider les enseignants spécialisés en immersion à mener des carrières florissantes	38
<b>En bref : Recommandations</b>	<b>12</b>	<b>Une lacune à combler</b>	<b>42</b>
<b>Vue d'ensemble du Bureau</b>	<b>14</b>	<b>Conditions nécessaires à la réussite de la formation des enseignants spécialisés en immersion</b>	<b>44</b>
<b>Jeter les bases</b>	<b>15</b>	<b>Prochaines étapes immédiates : Action coordonnée et gestion partagée</b>	<b>48</b>
Déséquilibre structurel dans les parcours de formation des enseignants spécialisés en immersion	15	<b>Reddition de comptes et mesure des progrès</b>	<b>50</b>
Définir l'enseignement immersif	16	<b>Conclusion</b>	<b>54</b>
<b>Objectifs de la feuille de route</b>	<b>18</b>	<b>Pratiques prometteuses : Maîtrise des langues et formation d'enseignants spécialisés en immersion</b>	<b>56</b>
<b>Valeurs directrices et principes communs</b>	<b>21</b>	<b>Références</b>	<b>62</b>
<b>Paysage actuel de la formation des enseignants spécialisés en immersion</b>	<b>23</b>		
Étude de cas : Attentes courantes associées aux emplois dans l'enseignement des langues autochtones	24		


# Remerciements

« Le berceau de notre esprit se trouve dans nos langues. »

– Ronald E. Ignace, commissaire

Le Bureau du commissaire aux langues autochtones tient à remercier tous les défenseurs des langues autochtones qui ont partagé leurs histoires, leurs enseignements et leurs expériences vécues, souvent issus d'une vie d'apprentissage, et qui continuent de mettre la revitalisation des langues au premier plan. Nous admirons leurs efforts inlassables, même déployés alors qu'ils se sentaient ignorés, manquaient de ressources ou devaient en faire davantage que ce que les systèmes étaient prêts à soutenir.

Une bonne part des travaux qui ont contribué à la préservation des langues autochtones à ce jour ont été menés sans reconnaissance, sans financement stable et sans soutien institutionnel à long terme. Ils ont été menés dans les foyers et les salles de classe, sur terre et sur l'eau, dans des rassemblements communautaires et dans les conversations de tous les jours. Les défenseurs des langues ont endossé un éventail de rôles : enseigner et encadrer, traduire, élaborer des programmes scolaires, mener des recherches dirigées par la communauté sur les méthodes qui fonctionnent et rédiger des propositions pour garantir la pérennité des programmes. De nombreux défenseurs des langues s'efforcent en outre d'opérer des changements transformateurs au sein d'institutions créées à une époque où l'existence même des langues autochtones n'était pas reconnue. Ils l'ont fait tout en conciliant leur vie de famille, leurs autres activités professionnelles et de lourdes attentes, et certains ont même mis leur propre apprentissage sur pause pour aider les autres. Malgré ces difficultés, ils ont persisté.



Le Bureau tient également à souligner la gentillesse, les conseils et la force des aînés, des gardiens du savoir et des aidants qui portent et soutiennent la revitalisation des langues tout au long de leur parcours. Ils nous rappellent l'importance de prendre soin les uns des autres tout en accomplissant ce travail du cœur, exigeant, parfois pénible. Ils nous rappellent que la voie à suivre est relationnelle, enracinée dans l'esprit, la responsabilité et les enseignements transmis par les histoires, les chants et les pratiques ancrées dans le territoire. Leurs conseils contribuent à ce que la revitalisation des langues progresse dans le respect et de manière appropriée.

Enfin, le Bureau est reconnaissant envers les nombreux leaders, organisations locales, programmes communautaires et organismes dirigés par des Autochtones qui, dans l'ombre, accomplissent ce travail depuis des générations et continuent de le faire aujourd'hui. Cette feuille de route a été élaborée sur la base des recherches menées par le Bureau, ainsi que des réunions et des rassemblements linguistiques organisés par celui-ci, qui ont tous mis en évidence la nécessité d'avoir des locuteurs qui maîtrisent et parlent couramment la langue, des approches d'immersion plus efficaces et un plus grand nombre d'enseignants. Elle est proposée avec humilité, comme une étape d'un mouvement beaucoup plus vaste. Elle existe parce que les défenseurs des langues n'ont jamais cessé de porter l'esprit de leurs langues et qu'ils ont été nombreux à ouvrir la voie à d'autres.

# Collaborateurs

Le Bureau rend hommage aux contributions de l'équipe centrale et des défenseurs des langues, dont les idées, la sagesse et les connaissances ont permis l'élaboration de cette feuille de route :

## **Ainsley Delissaint**

Gestionnaire de compte, ACTFL

## **Alexandria Ireland**

Conseillère principale, Excellence autochtone et éducation, Éducation et apprentissage de la petite enfance, Gouvernement du Manitoba

## **Anika Guthrie**

Coordonnatrice, Éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits, Conseil scolaire du district de Lakehead

## **Ashley Maracle**

Directrice des études, Programmes FNTI, First Nations Technical Institute

## **Blaire Gould**

Directrice générale, Mi'kmaw Kina'matnewey

## **Brian Maracle**

Directeur de projet, Onkwawenna Kentyohkwa

## **Candace Galla, Ph. D.**

Professeure agrégée, Éducation linguistique et alphabétisation (Faculté d'éducation) et Institute for Critical Indigenous Studies (Faculté des arts), Université de la Colombie-Britannique

## **Charlene George**

Directeur linguistique, Sníchim Foundation

## **Cheñáxwtn Swo-wo Billy**

Directeur linguistique, Sníchim Foundation

## **Evelyn Steinhauer, Ph. D.**

Directrice du programme de formation des enseignants autochtones et vice-doyenne chargée de la formation des enseignants autochtones, Université de l'Alberta

## **Gimiwan Dustin Burnette**

Président, Midwest Indigenous Immersion Network

### **Leena Evic**

Fondatrice et présidente, Pirurvik Centre

### **Marianne Ignace, Ph. D.**

Directrice, Indigenous Languages Program and First Nations Language Centre, Université Simon Fraser

### **Marilyn Shirt**

University Blue Quills nuhelot'ine  
thaiyots'inistameyimâkanak

### **Nick Bertrand**

Directeur, ministère de l'Éducation,  
gouvernement de l'Ontario

### **Paul Cormier, Ph. D.**

Directeur du département d'éducation  
autochtone, Université Lakehead

### **Rohahiyo (Jordan) Brant**

Instructeur, Onkwawenna Kentyohkwa

### **Tina Jules**

Directrice, Yukon Native Language Center

### **Tye Swallow**

Facilitateur en revitalisation des  
langues, conseil scolaire WSÁNEĆ

### **XLAXELWET Kiona Bob**

Professeur de langue, SENĆOŦEN  
immersion school ŁÁU,WELNEW

### **Heather Bliss, Ph. D.**

Département de linguistique,  
Université Simon Fraser

### **Bridge Building Group**

### **Stsmel'qen Ronald E. Ignace**

Commissaire et chef de la direction,  
Bureau du commissaire aux langues  
autochtones

### **Jessica Arnouse, Ashley Keays, Lara Hartman, Whitney Knott et Lema Ijtemaye**

Politiques et communications,  
Bureau du commissaire aux langues  
autochtones



# Sommaire – l'Étoile polaire


« La maîtrise des langues et la formation d'enseignants spécialisés en immersion sont le talon d'Achille qui générera un changement transformateur. »

– *Ronald E. Ignace, commissaire*

Partout dans le pays, les peuples autochtones défendent leurs langues à leur place légitime, sur leurs terres ancestrales. Chaque mot prononcé dans les salles de classe, à la maison et sur le territoire reconnecte une génération à ses ancêtres et à l'avenir. La langue est porteuse de relations, de gouvernance et de visions du monde distinctes. Elle relie les gens aux lieux, les uns aux autres et à leurs responsabilités.

Le Bureau a entendu les peuples autochtones de tout le Canada dire que l'Étoile polaire est claire : axer la formation d'enseignants en immersion linguistique accrédités et certifiés sur la création du plus grand nombre possible de locuteurs qui maîtrisent et parlent couramment les langues autochtones, tous âges et toutes générations confondus.

La maîtrise et l'aisance linguistiques constituent le cœur de la revitalisation des langues. Sans locuteurs qui maîtrisent et parlent couramment la langue, il ne peut pas y avoir d'enseignants; sans enseignants, il ne peut pas y avoir de nouveaux locuteurs qui maîtrisent et parlent couramment la langue. Cette feuille de route répond à un besoin impérieux de renforcer ces deux volets et de reformer le cercle d'apprentissage que les systèmes coloniaux se sont efforcés de briser.



Pendant plus d'un siècle, l'éducation au Canada a servi d'outil d'effacement. Les langues autochtones ont été réduites au silence dans les écoles, interdites en classe, et les enfants autochtones étaient punis lorsqu'ils les parlaient. Ces politiques ont échoué à détruire nos langues, mais de profondes lacunes subsistent dans les organes qui façonnent le système d'éducation aujourd'hui.

Maintenant, alors que les peuples autochtones se réapproprient leurs langues, ils sont confrontés à un paradoxe : **Les langues autochtones n'occupent pas toujours une place à part entière dans les systèmes d'éducation provinciaux et territoriaux.** Même si les langues autochtones peuvent être enseignées en tant que matières dans certaines régions, elles sont dispensées de façon inégale et incohérente. De plus, l'objectif est d'enseigner les langues autochtones dans un cadre d'immersion totale. Pour que cet enseignement soit pleinement efficace, il doit être sur un pied d'égalité avec l'enseignement des autres matières et les professeurs de langues autochtones doivent être traités de la même manière que tous les autres enseignants.

Bien que plus de 100 programmes en langue autochtone accrédités sont offerts par des établissements postsecondaires reconnus au Canada, il manque de programmes de formation d'enseignants spécialisés en immersion linguistique autochtone, en particulier de programmes permettant aux diplômés d'obtenir un brevet d'enseignement. Ce contexte illustre les obstacles actuels qui ont empêché les langues autochtones d'être pleinement reconnues comme des matières pouvant être enseignées de manière efficace au Canada.

Résultat: une génération d'apprenants souhaite parler sa langue, mais il manque d'enseignants spécialisés en immersion pour l'aider. Et les peuples autochtones sont donc incapables d'exercer leur droit d'accéder à une éducation dans leur propre langue.


Et pourtant, partout dans le pays, une dynamique se met en place. Au Manitoba, au Nunavut, en Colombie-Britannique, en Alberta, en Ontario et ailleurs, les communautés mettent en place des programmes d'immersion, forment des enseignants et redéfinissent la notion d'« accréditation ». Elles *marchent sur leurs deux jambes*, en s'ancrant dans les savoirs autochtones tout en adaptant les systèmes occidentaux afin de mieux servir les priorités des Autochtones. D'un bout à l'autre du pays, des défenseurs des langues font la démonstration que la maîtrise et l'aisance linguistiques sont uniquement possibles lorsque les apprenants reçoivent un enseignement dans la langue, et pas seulement à *propos* de la langue. On constate que **l'immersion est la condition qui forme des locuteurs, et la mise en place de ces parcours nécessite une approche coordonnée et pancanadienne.**

# Élaboration de la feuille de route

En 2024, le Bureau a rédigé deux rapports, intitulés *Parcours de formation des enseignants spécialisés en immersion linguistique autochtone - Document d'information* et *Jeter les bases de la Feuille de route nationale pour la maîtrise des langues et la formation d'enseignants spécialisés en immersion - Analyse contextuelle et documentaire*, afin de mieux comprendre les initiatives axées sur l'aisance et la maîtrise linguistiques et sur la formation d'enseignants spécialisés en immersion au Canada. Ces rapports s'alignent sur ce que le Bureau a entendu lors de ses rassemblements linguistiques à travers le pays. Le message était clair : l'immersion est la méthode la plus efficace pour l'enseignement et l'apprentissage des langues, mais il n'existe pas de parcours clairs et reconnus pour les enseignants spécialisés en immersion linguistique autochtone. Le Bureau a également entendu des peuples autochtones de tout le Canada dire que sans enseignants qui maîtrisent et parlent couramment la langue, il est impossible de produire des locuteurs qui maîtrisent et parlent couramment la langue.

**En 2025, le Bureau a invité des défenseurs des langues de tout le pays à contribuer à jeter les bases de la présente feuille de route.** Entre juin et décembre, le processus a donné lieu à quatre séances de consultation en personne et virtuelles, ainsi qu'à des conversations individuelles avec les défenseurs des langues. Ces travaux ont favorisé l'apprentissage partagé et clarifié les conditions nécessaires au renforcement de la maîtrise et de l'aisance linguistiques et des parcours de formation des enseignants spécialisés en immersion linguistique autochtone à travers le Canada.

*La Feuille de route nationale pour la maîtrise des langues et la formation d'enseignants spécialisés en immersion* met l'accent sur l'immersion linguistique autochtone, soit l'approche la plus efficace et la plus éprouvée pour créer des locuteurs qui maîtrisent et parlent couramment la langue. L'analyse réalisée pour le compte du Bureau par Heather Bliss, Ph. D., intitulée *Vers une feuille de route pour la formation des enseignants spécialisés en immersion linguistique autochtone*, ainsi que les expériences vécues par les défenseurs des langues d'un bout à l'autre du pays, mènent invariablement à la même conclusion : l'immersion permet aux locuteurs d'acquérir la profondeur, la confiance et les bases culturelles nécessaires pour aller plus loin dans la maîtrise de leur langue. Les environnements non immersifs, l'enseignement isolé du vocabulaire ou une exposition limitée ne permettent pas d'acquérir l'aisance ou la maîtrise nécessaire pour préserver des langues vitales à travers les générations. Un changement transformateur s'impose sans délai dans les systèmes éducatifs actuels afin de créer et de préserver une base d'enseignants spécialisés en immersion qui maîtrisent et parlent couramment la langue. Trop de langues autochtones sont fragilisées et risquent de s'éteindre dans une ou deux générations. Il ne s'agit pas d'une inquiétude ou d'un problème lointain, mais bien d'une urgence.



La feuille de route s’articule autour de ce défi national urgent : la pénurie d’enseignants spécialisés en immersion linguistique autochtone. Dans tout le pays, les peuples autochtones sont prêts et les apprenants enthousiastes, mais les systèmes nécessaires pour soutenir et reconnaître les personnes qui enseignent en immersion demeurent limités et inégaux.

**Le rôle du Bureau dans cette initiative est triple :**

- **Organisateur** : Rassembler les défenseurs des langues, les éducateurs, les aînés, les jeunes, les partenaires, les gouvernements et les institutions afin d’harmoniser les efforts, d’apprendre les uns des autres et de créer de solides parcours pour la formation d’enseignants spécialisés en immersion.
- **Bâtisseur de ponts** : Naviguer entre les visions des Autochtones et les systèmes provinciaux, territoriaux et fédéraux, en aidant les institutions à s’adapter pour soutenir la revitalisation des langues au lieu de la diriger.
- **Défenseur** : Œuvrer en faveur de changements législatifs, systémiques et pédagogiques, afin que les langues autochtones soient pleinement reconnues, valorisées et dotées des ressources nécessaires en tant que langues d’enseignement.

Cette feuille de route est l’aboutissement d’années d’écoute, de dialogue et de collaboration dans tout le pays. Elle reflète ce que les peuples autochtones ont déjà bâti et envisagé, et ce que les décideurs politiques, les gouvernements et les institutions doivent désormais rendre possible. Elle propose une vision commune de la manière dont la formation des enseignants spécialisés en immersion peut devenir l’épine dorsale de la revitalisation des langues au Canada : ancrée dans les savoirs autochtones, soutenue par des politiques et guidée par l’objectif commun de former de nouveaux locuteurs et des enseignants accrédités et certifiés.

# En bref : Recommandations

## **ACTION 1.1**

### **Favoriser l'immersion par le biais de la législation**

Modifier les lois provinciales et territoriales relatives à l'éducation et aux écoles afin de reconnaître officiellement les langues autochtones comme langues d'enseignement et permettre l'enseignement des langues par l'immersion.

## **ACTION 1.2**

### **Stabiliser le financement de base à long terme**

Mettre en place un financement à long terme, durable et adéquat pour les programmes d'immersion afin d'éviter les perturbations qui menacent la pérennité des langues, notamment en soutenant les infrastructures, les organisations communautaires dirigées par des Autochtones, l'apprentissage ancré dans le territoire et l'adoption de mesures d'urgence pour les langues les plus menacées.

## **ACTION 1.3**

### **Améliorer l'accès aux données éducatives des écoles publiques**

Cibler les besoins en matière d'enseignement des langues autochtones, aider les communautés à répondre à ces besoins et suivre les progrès réalisés.

### **ACTION 2.1**

## **Reconnaître les institutions dirigées par des Autochtones comme des organismes de certification**

Reconnaître officiellement les établissements et organisations dirigés par des Autochtones comme des autorités de certification et établir des modèles de codirection avec les universités et collèges afin de mettre en place des programmes de formation immersive pour les enseignants et des systèmes d'accréditation fondés sur les visions du monde et les pédagogies autochtones.

### **ACTION 2.2**

## **Rationaliser et échelonner les parcours de certification**

Créer des modèles de certification échelonnés et cumulables, y compris des microcrédits, des certificats, des diplômes et des grades, afin de proposer des parcours flexibles et accélérés vers la certification qui reflètent les trajectoires d'apprentissage par immersion et reconnaissent les acquis et la maîtrise de la langue.

### **ACTION 3.1**

## **Accroître l'équité salariale et la mobilité des enseignants**

Créer des partenariats et des canaux interprovinciaux et territoriaux pour la certification des enseignants spécialisés en immersion linguistique autochtone afin de favoriser la mobilité de ces enseignants entre les régions et de leur assurer une rémunération et une reconnaissance équitables.

### **ACTION 3.2**

## **Former et maintenir des cohortes d'enseignants**

Établir et soutenir des cohortes d'enseignants spécialisés en immersion qui renforcent le perfectionnement professionnel, la maîtrise de la langue, le mentorat et la rétention en maintenant un lien durable avec la communauté, les collègues et les aînés.

# Vue d'ensemble du Bureau

Le Bureau du commissaire aux langues autochtones, établi en 2021, se fait le promoteur et le défenseur des langues autochtones et aide les premiers peuples à travers le Canada à se réapproprier leurs langues et à les revitaliser, les maintenir vivantes et les renforcer.

Les peuples autochtones sont au cœur des travaux du Bureau, en contribuant à mettre en évidence les obstacles systémiques qui continuent de freiner la revitalisation des langues autochtones et en favorisant l'émergence des conditions nécessaires à leur épanouissement. Fondé sur la *Loi sur les langues autochtones* (la Loi), le Bureau est guidé par l'idée que la revitalisation des langues est indissociable de l'autodétermination, de l'éducation et du bien-être. Cette feuille de route est une illustration de ce que signifie une réelle mise en œuvre de la Loi. La mise en pratique de la reconnaissance par le biais de modèles communautaires, d'un soutien flexible et d'une collaboration soutenue entre les territoires est un exemple clair de l'utilité de la Loi.

Le mandat du Bureau s'aligne sur les *Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation* sur les droits linguistiques des Autochtones, notamment la nomination d'un commissaire aux langues autochtones<sup>1</sup>, ainsi que sur les engagements mondiaux en faveur des droits linguistiques des Autochtones. Cela comprend fondamentalement la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA)<sup>2</sup>, qui affirme le droit des peuples autochtones de revitaliser, d'utiliser et de promouvoir leur langue et de la transmettre aux futures générations, ainsi que d'établir et de contrôler des systèmes éducatifs qui enseignent dans les langues autochtones. La Décennie internationale des langues autochtones (2022–2032) des Nations Unies invite en outre les États à dépasser le stade de la reconnaissance et à agir de manière durable et systémique.<sup>3</sup>

- 1 Commission de vérité et réconciliation du Canada. 2015. [Commission de vérité et réconciliation du Canada : Appels à l'action.](#)
- 2 Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. 2007. [Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.](#)
- 3 Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture 2021. [Plan d'action mondial de la Décennie internationale des langues autochtones \(2022-2032\).](#)

# Jeter les bases

## Déséquilibre structurel dans les parcours de formation des enseignants spécialisés en immersion

Il est impératif de mettre en place une approche éducative globale qui donne la priorité à l'enseignement des langues autochtones, de la petite enfance à l'âge adulte.<sup>4</sup> Cette approche doit s'adapter à divers environnements éducatifs tels que les écoles publiques, les écoles communautaires, les écoles indépendantes et les programmes d'apprentissage communautaires. Contrairement à l'anglais ou au français, les langues autochtones au Canada ne sont ni financées ni reconnues à l'échelle nationale comme langues officielles, bien qu'elles soient propres à ce territoire et qu'elles ne soient enseignées nulle part ailleurs dans le monde.

Alors que les peuples autochtones se réapproprient leurs langues, ils sont confrontés à un défi : **Les langues autochtones n'occupent pas toujours une place à part entière dans les systèmes d'éducation** provinciaux et territoriaux de tout le pays. C'est une lacune fondamentale; l'intégration systématique des langues autochtones parmi les matières enseignées constitue une étape importante vers l'enseignement de toutes les matières dans les langues autochtones grâce à des méthodes d'immersion. Pour que cet enseignement soit pleinement efficace, il doit être sur un pied d'égalité avec l'enseignement des autres matières et les professeurs de langues autochtones doivent être traités de la même manière que tous les autres enseignants.

Les écoles publiques ont un rôle important à jouer dans l'acquisition des langues, dans le cadre de plus vastes efforts de revitalisation des langues, et peuvent conduire à une appropriation, à une amélioration du statut et à une utilisation des langues dans les communautés.

---

4 Bureau du commissaire aux langues autochtones. 2024. *Langues autochtones : Formation des enseignants et accréditation*.

# Définir l'enseignement immersif

L'immersion est une méthode d'enseignement dans le cadre de laquelle un programme scolaire est donné dans une langue différente de la langue maternelle des élèves.<sup>5</sup> Cette approche est fondamentalement différente de l'enseignement des langues, dans lequel la langue est une matière enseignée dans le cadre d'un programme scolaire plus large.<sup>6</sup> L'enseignement immersif est depuis longtemps reconnu comme une stratégie efficace de maintien ou de revitalisation des langues, avec différentes définitions formelles de ce qui constitue l'immersion linguistique autochtone dans l'enseignement. L'enseignement immersif se distingue également de l'enseignement bilingue, dans lequel une partie du programme scolaire est dispensée dans une langue et une autre partie dans une autre langue (par exemple, l'anglais et le français en alternance).

## Méthodes d'enseignement pertinentes mises en pratique

Pour la plupart des matières, les systèmes fournissent ce qui suit :

- Programmes reconnus de formation des enseignants
- Organismes et normes d'accréditation
- Emplois et rémunération stables
- Apprentissage professionnel et mentorat
- Production de locuteurs qui maîtrisent et parlent couramment la langue

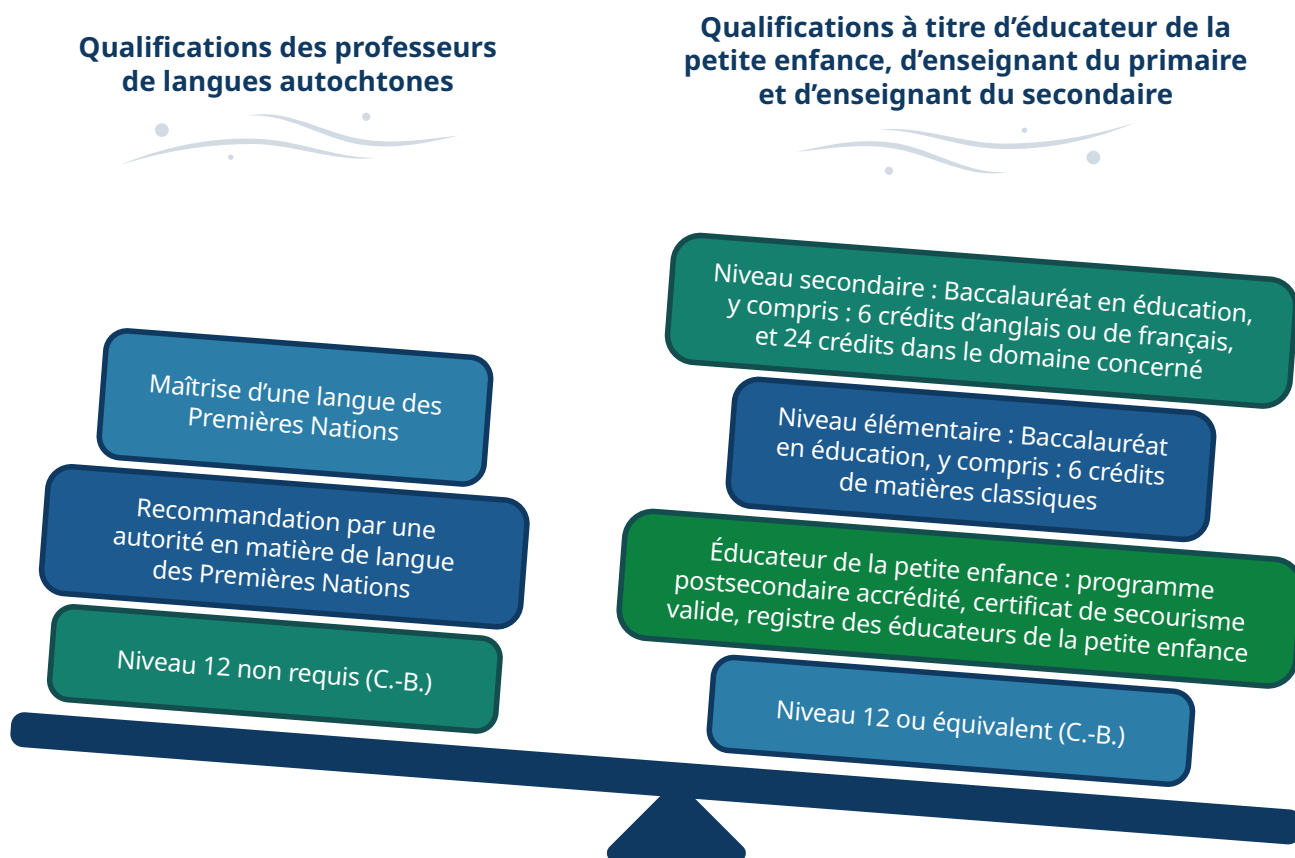
Pour les enseignants spécialisés en immersion linguistique autochtone, ces éléments font souvent défaut ou sont fragmentés, ce qui fait peser la charge sur les individus plutôt que sur les systèmes.

5 Ibid.

6 Ibid.

Cette image est l'illustration d'un déséquilibre structurel, et non d'un manque d'expertise. Les enseignants des niveaux préscolaire, élémentaire et secondaire bénéficient de parcours de formation et de certification bien établis, mais les options sont limitées pour les enseignants spécialisés en immersion linguistique autochtone. Un changement systémique s'impose afin de créer des parcours équitables qui reflètent la valeur et la complexité de l'enseignement des langues autochtones.

**Figure 1. Qualifications des professeurs de langues autochtones<sup>7</sup>**



*Cette illustration, basée sur des exemples provenant d'une seule province, est fournie à titre indicatif. Les conditions, les parcours et la reconnaissance varient d'un territoire à l'autre.*

Les normes de certification des enseignants, les cadres des programmes scolaires et les formules de financement continuent de privilégier l'anglais et le français, de sorte que pour survivre les langues autochtones dépendent de subventions à court terme, de professeurs bénévoles ou de programmes communautaires ponctuels.

<sup>7</sup> Bureau du commissaire aux langues autochtones. 2023. *Remodeler le paysage des programmes de formation des professeurs de langues autochtones.*



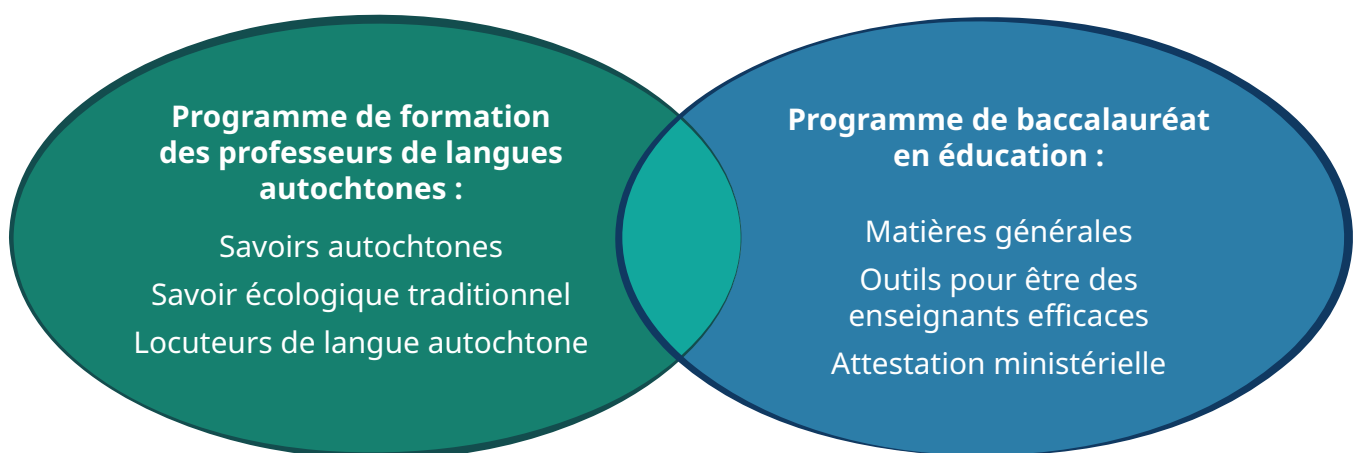
# Objectifs de la feuille de route

Cette feuille de route constitue une première étape qui vise à mettre en évidence cette inégalité et, collectivement, à apporter des changements transformateurs dans tous les systèmes et tous les territoires. Il s'agit d'un cadre introductif destiné à susciter l'espoir qu'avec des efforts collectifs, il est possible de créer des parcours menant à la maîtrise et à l'aisance linguistiques.

**En vue d'améliorer les initiatives axées sur la maîtrise des langues et la formation d'enseignants spécialisés en immersion au Canada, cette feuille de route nous invite à :**

- 1. Ouvrir une voie d'accès** à la formation d'enseignants spécialisés en immersion par une action coordonnée visant à mettre en place des mécanismes législatifs, politiques et financiers qui permettront aux langues autochtones de s'épanouir sur un pied d'égalité. Pour ce faire, nous devons :
  - Modifier les lois provinciales et territoriales relatives à l'éducation et aux écoles pour reconnaître officiellement les langues autochtones comme langues d'enseignement et permettre l'enseignement des langues par l'immersion.
  - Mettre en place un financement à long terme, durable et adéquat pour les programmes d'immersion afin d'éviter les perturbations qui menacent la pérennité des langues, notamment en soutenant les infrastructures, les organisations communautaires dirigées par des Autochtones, l'apprentissage ancré dans le territoire et l'adoption de mesures d'urgence pour les langues les plus menacées.
- 2. Renforcer la reconnaissance et la certification** pour s'assurer que les parcours de formation des enseignants spécialisés en immersion conduisent à une reconnaissance significative et à une durabilité à long terme. Pour ce faire, nous devons :
  - Reconnaître officiellement les établissements et organisations dirigés par des Autochtones comme des autorités de certification et établir des modèles de codirection avec les universités et collèges afin de mettre en place des programmes de formation immersive pour les enseignants et des systèmes d'accréditation fondés sur les visions du monde et les pédagogies autochtones.
  - Créer des modèles de certification échelonnés et cumulables, y compris des microcrédits, des certificats, des diplômes et des grades, afin de proposer des parcours flexibles et accélérés vers la certification qui reflètent les trajectoires d'apprentissage par immersion et reconnaissent les acquis et la maîtrise de la langue.

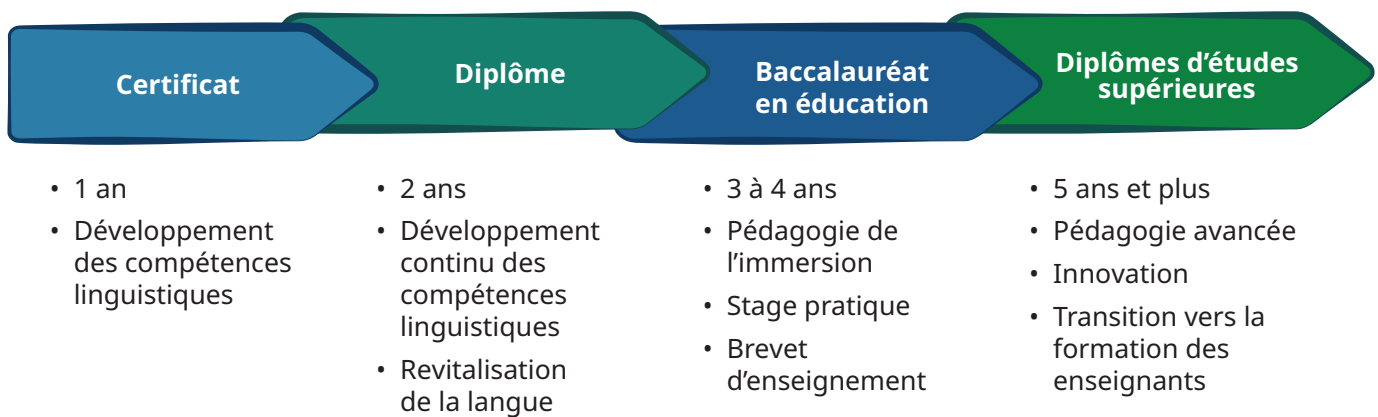
**Figure 2. Fusionner les programmes de formation des professeurs de langues autochtones et les programmes de baccalauréat en éducation<sup>8</sup>**



8 Ibid.

- 3. Aider les enseignants spécialisés en immersion à mener des carrières florissantes** afin de les maintenir en poste
- Créer des partenariats et des canaux interprovinciaux et territoriaux pour favoriser la mobilité des enseignants spécialisés en immersion entre les régions et leur assurer une rémunération et une reconnaissance équitables.
  - Établir et soutenir des cohortes d'enseignants spécialisés en immersion qui renforcent le perfectionnement professionnel, la maîtrise de la langue, le mentorat et la rétention en maintenant un lien durable avec la culture, la communauté, les collègues et les aînés.

**Figure 3. Structure d'échelonnement des programmes de formation des enseignants spécialisés en immersion linguistique autochtone<sup>9</sup>**



Cette feuille de route met en avant la sagesse collective. Elle reflète les voix des aînés, des enseignants et des apprenants qui nous rappellent que **la revitalisation des langues n'est pas seulement une question d'identité et d'appartenance, mais également une priorité essentielle en matière de politique publique, un facteur déterminant de la santé et du bien-être économique, et une voie vers la réconciliation.** Alors que les savoirs et les langues autochtones étaient autrefois niés et dénigrés, une évolution vers la reconnaissance et le respect s'opère, menée par les peuples autochtones. Cette feuille de route est proposée avec humilité, sachant que le travail n'est pas terminé et que le chemin continuera d'être tracé par ceux qui n'ont jamais cessé de parler, d'enseigner et de défendre les langues autochtones.

Ce parcours exige une direction, de la coopération et du courage. Un avenir se profile où les langues autochtones seront célébrées, vécues, enseignées, parlées et entendues tous les jours dans les écoles, les foyers et dans tout le pays.

<sup>9</sup> Bureau du commissaire aux langues autochtones. 2025. *Jeter les bases de la Feuille de route nationale pour la maîtrise des langues et la formation d'enseignants spécialisés en immersion - Analyse contextuelle et documentaire.*

# Valeurs directrices et principes communs



## Le cadre « *Marcher sur ses deux jambes* »

Ce travail repose sur le principe *Marcher sur ses deux jambes*, un cadre orienté vers l'action qui décrit la nécessité de parvenir à un équilibre entre les savoirs autochtones et les structures pratiques de l'éducation occidentale. Il affirme que les savoirs autochtones constituent des systèmes complets et vivants, tout en présentant les systèmes occidentaux comme des outils susceptibles d'appuyer les priorités autochtones. À la base, il s'agit d'une éthique d'intendance : relationnelle, ancrée dans le territoire et guidée par nos responsabilités envers les générations passées, présentes et futures. *Marcher sur ses deux jambes* appelle les institutions à agir avec humilité, en mettant l'accent sur le respect, la réciprocité et la responsabilité dans la prise de décisions et de mesures significatives.



## Apprentissage tout au long de la vie, humilité et effort collectif

L'apprentissage des langues, c'est le cheminement de toute une vie : les points d'entrée sont nombreux, comme les façons de faire progresser les langues. Cette feuille de route se veut un point de départ. Elle reconnaît et salue le leadership continu des organisations locales, des programmes communautaires, des organisations dirigées par des Autochtones, des enseignants, des aînés, des gardiens du savoir, des jeunes et des défenseurs des langues qui ont soutenu et fait progresser les langues autochtones bien avant cette initiative. Cette feuille de route vise à soutenir les professeurs de langues et les apprenants à toutes les étapes de leur vie et continuera d'évoluer et de s'adapter au fur et à mesure que de nouvelles voix, de nouvelles connaissances et de nouveaux enseignements en guideront l'orientation.



## **Ancrer les savoirs autochtones**

La langue est indissociable de la culture, des cérémonies et du territoire. Lors de chaque conversation et rassemblement, les aînés et les enseignants ont évoqué la nécessité d'ancrer ce travail dans les savoirs autochtones, où l'enseignement et l'apprentissage ne font qu'un. L'apprentissage se fait par l'observation, l'écoute, la répétition et le récit, par la pratique ancrée dans le territoire et par l'utilisation au quotidien à la maison, en classe et dans les lieux de rassemblement. Nos aînés nous rappellent que la terre est la première salle de classe et qu'elle prodigue toujours des enseignements. Ancrer l'apprentissage des langues dans les savoirs autochtones permet de perpétuer la maîtrise et l'aisance linguistiques, garantissant ainsi que les programmes s'inspirent des visions du monde autochtones.



## **Honorer les gardiens du savoir**

Cette feuille de route rend hommage aux nombreux aînés, gardiens du savoir, défenseurs des langues et experts dont la vision et la persévérance ont permis à ce mouvement d'aller de l'avant. Ils ont jeté les bases, construit les camps d'enseignement et transmis leurs connaissances pour que d'autres puissent suivre. Véritables boussoles vivantes, ils rappellent par leurs conseils à tous ceux qui se lancent dans ce travail de cœur que la revitalisation des langues est à la fois spirituelle et pratique, ancrée dans des enseignements durables et dans les réalités d'aujourd'hui. Cette feuille de route ne pourrait exister sans leur générosité et leur enseignement.



## **Investir dans les jeunes et dans les nouveaux locuteurs**

Dans tous les rassemblements, des défenseurs des langues ont insisté sur l'importance d'investir dans la jeunesse, c'est-à-dire la prochaine génération de locuteurs, d'enseignants et de porteurs du savoir. Les jeunes grandissent dans une période de revitalisation, où l'identité, la culture et la langue se fortifient mutuellement. Le fait de créer des parcours qui favorisent leur maîtrise et leur aisance linguistiques depuis la petite enfance jusqu'à l'âge adulte et à travers les générations permet de rétablir le cycle complet de transmission linguistique et de s'assurer que les nouveaux locuteurs sont non seulement en mesure d'apprendre et de vivre dans leur langue, mais aussi de mener une carrière viable dans l'enseignement de celle-ci. Un investissement soutenu dans des programmes pour la jeunesse, des possibilités de mentorat, des parcours accélérés de formation des enseignants et des environnements d'immersion contribue à constituer la masse critique de locuteurs nécessaire pour propulser les langues vers l'avenir.



## **La revitalisation, gage de bien-être et de prospérité**

Le renforcement des langues autochtones n'est pas qu'un fondement de l'autodétermination, c'est aussi un facteur déterminant pour la santé et le bien-être socio-économique et un avantage stratégique pour le Canada. Dans les communautés où les langues sont parlées, l'identité est plus forte, l'estime de soi est meilleure et les liens intergénérationnels plus profonds. La revitalisation des langues favorise la santé mentale, tout en ouvrant des voies d'accès à l'éducation et à l'emploi fondées sur les valeurs autochtones.

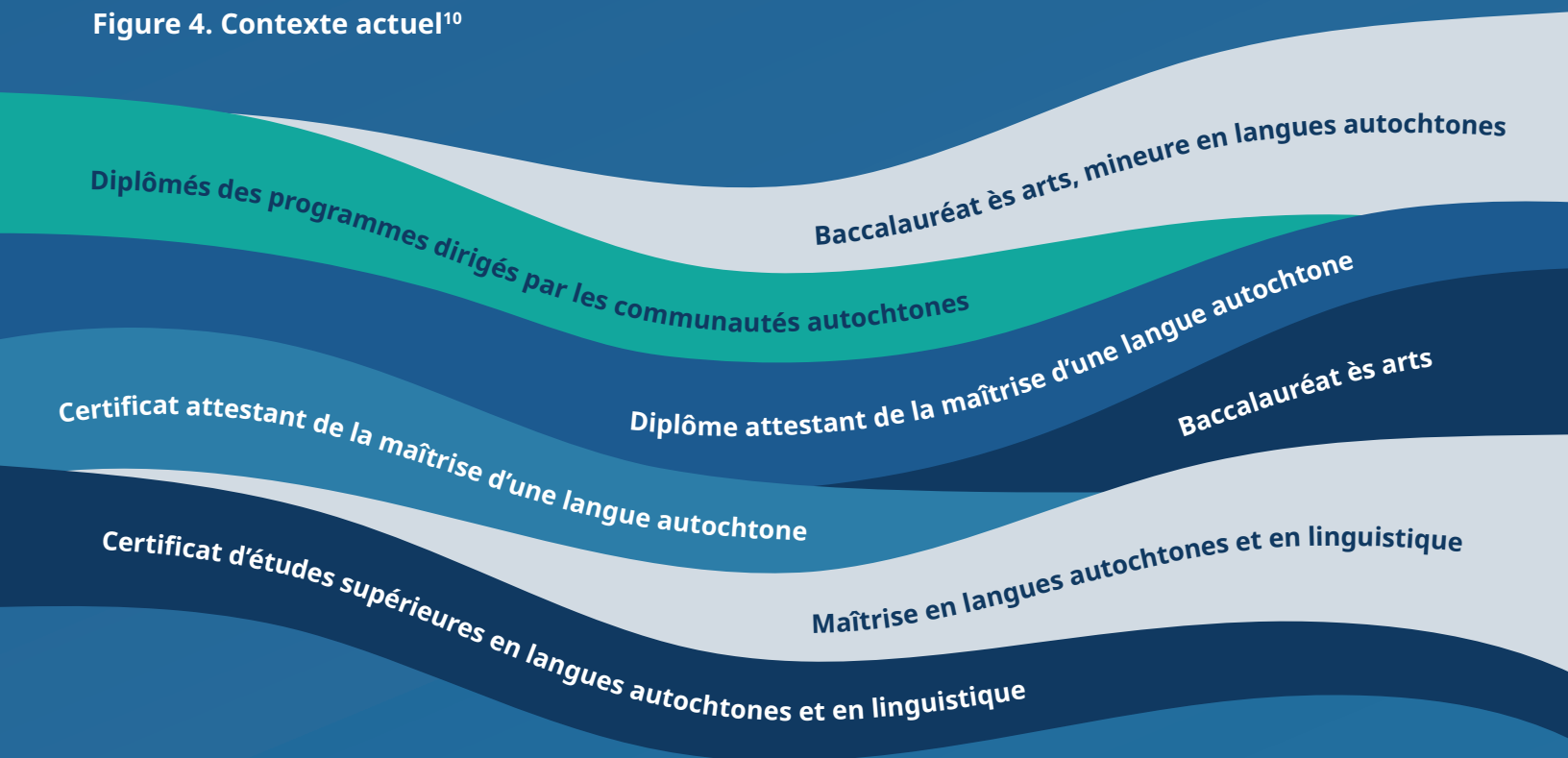
# Paysage actuel de la formation des enseignants spécialisés en immersion

Moins d'un quart des programmes linguistiques autochtones offerts au Canada sont des programmes de formation des enseignants, et la majorité ne mènent pas à l'obtention d'un diplôme ni ne permettent aux diplômés d'obtenir un brevet d'enseignement. La plupart des programmes de formation des enseignants sont spécifiques à l'enseignement d'une langue comme matière. Très peu proposent une formation spécialisée en pédagogie de l'immersion, mais la plupart offrent une certaine flexibilité dans la prestation des cours, avec des options en ligne, dans la communauté ou hybrides. Il est important de souligner que plus de la moitié des programmes n'exigent aucun niveau de compétence linguistique de base au moment de l'admission.

Au Canada, seulement 25 programmes linguistiques autochtones sont axés principalement sur la formation des enseignants. Parmi eux, seulement onze permettent aux diplômés de demander un brevet d'enseignement provincial ou territorial, et seulement quatre sont destinés aux locuteurs qui maîtrisent parfaitement la langue.

Cette situation est très préoccupante, car le nombre de nouveaux locuteurs n'augmente pas assez rapidement pour compenser le déclin rapide du nombre de locuteurs, ce qui fragilise encore davantage plusieurs langues autochtones. En outre, le manque de nouveaux locuteurs entraîne une dépendance excessive envers les locuteurs existants, dont beaucoup sont des aînés.

Figure 4. Contexte actuel<sup>10</sup>



10 Bureau du commissaire aux langues autochtones. 2023. *Remodeler le paysage des programmes de formation des professeurs de langues autochtones.*

## ÉTUDE DE CAS

# Attentes courantes associées aux emplois dans l'enseignement des langues autochtones

*Cette étude de cas est un exemple créé à partir d'éléments tirés des postes de professeur de langues autochtones couramment annoncés dans plusieurs territoires. Il sert ici à illustrer les défis structurels récurrents, et non à pointer du doigt un employeur ou un programme en particulier.*

## Aperçu du rôle

Un professeur de langue autochtone est embauché pour donner des cours de langue dans plusieurs écoles et à plusieurs niveaux scolaires. Souvent, ils ne jouent pas exclusivement un rôle d'enseignant, mais sont également des gardiens de la langue, des traducteurs, des concepteurs de programmes scolaires et des points d'ancrage culturels pour la revitalisation des langues. Par conséquent, le bien-être des enseignants doit être une condition explicite afin de privilégier la rétention.

## Attentes courantes

- Donner des cours de langue dans plusieurs écoles ou classes
- Se déplacer régulièrement entre les établissements
- Élaborer ou adapter les programmes et le matériel pédagogique
- Soutenir les enseignants titulaires dans leurs activités linguistiques
- Contribuer aux événements culturels et aux initiatives de l'école

## Ce qui manque souvent

- Du temps consacré au mentorat avec des personnes qui parlent couramment la langue ou avec des aînés
- Du temps réservé à l'apprentissage de sa propre langue ou au développement de son aisance
- L'accès à une formation professionnelle portant sur l'immersion ou sur l'enseignement de la langue
- Des parcours clairs favorisant la progression, la stabilité ou la reconnaissance à long terme

## Pourquoi est-ce important

Bien que ces rôles témoignent d'un intérêt et d'un engagement forts envers la revitalisation des langues, l'étendue des responsabilités dépasse souvent ce qu'une seule personne peut durablement assumer. En l'absence de soutiens, d'une rémunération et d'un parcours professionnel adéquats, les postes risquent de rester vacants ou d'être réaffectés à répétition, ce qui limite la continuité pour les apprenants et les programmes.

Les programmes mentionnés ci-dessus sont énumérés dans le tableau 1 (un astérisque indique ceux qui sont conçus pour des locuteurs qui maîtrisent parfaitement la langue).<sup>11</sup>

**Tableau 1. Programmes de formation des professeurs de langues autochtones permettant aux diplômés d’obtenir un brevet**

Établissement	Programme
First Nations Technical Institute	*Certificat d’enseignant d’une langue autochtone
Université Lakehead	*Diplôme de professeur de langue autochtone
Université Memorial de Terre-Neuve	*Baccalauréat en éducation – Nunatsiavut
Nicola Valley Institute of Technology	Diplôme supérieur en enseignement des langues autochtones
Nipissing University	*Professeur de langue autochtone comme deuxième langue
Université St. Thomas	Immersion dans la langue maternelle
Université Fraser Valley	Diplôme en culture et langue autochtones
Université du Nouveau-Brunswick	Baccalauréat en éducation – Abénakis
Université de Regina / Université des Premières Nations	Mineure en langues des Premières Nations, formation des enseignants autochtones
Université de Victoria	Baccalauréat en éducation, revitalisation des langues autochtones

Le tableau 1 énumère les dix programmes de formation des professeurs de langues autochtones qui permettent aux diplômés d’obtenir un brevet d’enseignement. Quatre autres programmes offrent une formation de perfectionnement professionnel à des personnes déjà détentrices d’un brevet d’enseignement, et les neuf programmes restants offrent une formation en enseignement des langues autochtones, mais ne permettent pas aux diplômés d’obtenir un brevet d’enseignement. Près de la moitié des programmes de formation des enseignants offrent aux étudiants la possibilité de faire des stages pratiques. Même si les diplômés de certains de ces programmes enseignent ensuite dans des environnements d’immersion, un très petit nombre de ces programmes mettent principalement l’accent sur l’immersion.

11 Bureau du commissaire aux langues autochtones. 2025. *Jeter les bases de la Feuille de route nationale pour la maîtrise des langues et la formation d’enseignants spécialisés en immersion - Analyse contextuelle et documentaire.*

# La voie à suivre

Dans tout le pays, les peuples autochtones conçoivent et dirigent des programmes linguistiques qui allient maîtrise de la langue, aisance linguistique, pédagogie et intégrité culturelle, en s'appuyant sur les liens avec la terre, les communautés et la lignée. Chacun de ces programmes représente un parcours distinct, façonné par les contextes locaux, les priorités de la communauté et la vitalité de la langue elle-même. Bien que de formes diverses, ces parcours ont en commun un engagement envers l'immersion et la maîtrise de la langue, ainsi que la formation de nouveaux enseignants par des moyens qui respectent la façon dont les langues sont vécues, transmises et perpétuées.

Toutefois, les systèmes nécessaires à la reconnaissance, au soutien et au développement de ces parcours n'ont pas suivi la cadence. Sans une véritable reconnaissance des langues autochtones en tant que matières à enseigner, au même titre que les autres matières, les soutiens structurels comme l'accréditation, l'équité salariale et la viabilité à long terme restent limités ou inégaux.

La formation d'enseignants spécialisés en immersion n'est pas une nouveauté au Canada. L'éducation en français montre comment les politiques, la législation et des investissements publics soutenus peuvent favoriser la transmission des langues à grande échelle, grâce à des parcours de certification reconnus, des financements réservés et des infrastructures institutionnelles.

Les langues autochtones continuent cependant à évoluer dans un paysage éducatif fragmenté et les parcours de formation des enseignants spécialisés en immersion sont limités. Les programmes dirigés par la communauté, les institutions autochtones et les partenaires de l'enseignement supérieur accomplissent un travail essentiel pour soutenir l'immersion, souvent en l'absence d'un cadre politique stable, sans financement à long terme, sans systèmes de certification coordonnés ou sans rémunération équitable. Résultat, la pérennité de bien des initiatives dépend d'un petit nombre de locuteurs qui maîtrisent et parlent couramment la langue, ainsi que d'importants efforts individuels.

Les défenseurs des langues à travers le pays ont montré la nature des soutiens nécessaires à la maîtrise de la langue, à l'aisance linguistique et à l'enseignement immersif : l'autorité communautaire, une pédagogie axée sur l'immersion et des parcours qui permettent aux locuteurs et aux enseignants de progresser ensemble. L'étape suivante consiste à renforcer les conditions qui permettent à ces efforts d'être reconnus, soutenus et pérennisés.

Les progrès dépendent de la coordination des actions à l'échelle nationale. Les gouvernements, les organisations dirigées par des Autochtones, les établissements d'enseignement postsecondaire et les systèmes éducatifs ont la responsabilité collective d'améliorer l'accès, de renforcer la reconnaissance et la certification et de soutenir les carrières à long terme dans l'enseignement immersif. Pour passer de l'aspiration à la mise en œuvre, cette feuille de route se concentre sur trois domaines interdépendants : **ouvrir des voies d'accès pour la formation d'enseignants spécialisés en immersion, renforcer la reconnaissance et la certification et aider les enseignants spécialisés en immersion à mener des carrières florissantes.**



# 1. Ouvrir la voie

Les langues autochtones doivent être valorisées et reconnues de manière significative en tant que matières enseignables dans les systèmes éducatifs du pays. Pour ouvrir la voie à l'aisance linguistique, à la compétence et à la formation d'enseignants spécialisés en immersion, il faut un soutien institutionnel coordonné et des changements législatifs significatifs qui reconnaissent, respectent et favorisent les approches dirigées par les Autochtones.

Ouvrir la voie consiste à créer un accès pour des personnes issues d'un éventail d'horizons, notamment :

- Des locuteurs qui maîtrisent et parlent couramment la langue sans détenir de diplôme d'enseignement officiel, y compris des locuteurs natifs et des locuteurs très compétents qui transmettent la langue par le biais de l'apprentissage communautaire, du mentorat ou d'expériences vécues.
- Des apprenants en immersion au sein de la communauté, qui développent leur maîtrise et leur aisance linguistiques grâce à des programmes intergénérationnels, ancrés dans le territoire et la culture.
- Des apprenants collaborant avec des établissements d'enseignement postsecondaire et des institutions dirigés par des Autochtones qui adaptent l'accréditation, les calendriers et la pédagogie en fonction du leadership communautaire.
- Des éducateurs titulaires d'un diplôme d'enseignement, dont la maîtrise et l'aisance linguistiques sont toutefois limitées, y compris ceux qui sont titulaires d'un baccalauréat en éducation, qui recherchent des parcours immersifs pour développer leurs compétences linguistiques et la pédagogie de l'immersion à l'âge adulte.

Ensemble, ces points d'entrée reflètent la diversité des parcours vers l'enseignement immersif et définissent la portée de cette feuille de route comme un effort commun visant à renforcer les conditions permettant à ces parcours de s'implanter et de se développer.

## Appels à l'action

Pour ouvrir des voies d'accès à la formation d'enseignants spécialisés en immersion, une action coordonnée est requise à tous les niveaux pour mettre en place des mécanismes législatifs, politiques et financiers qui placent les langues autochtones sur un pied d'égalité.

### 1.1 Favoriser l'immersion par le biais de la législation et créer davantage de programmes de formation d'enseignants spécialisés en immersion

Modifier les lois provinciales et territoriales relatives à l'éducation et aux écoles pour reconnaître officiellement les langues autochtones comme langues d'enseignement et permettre l'enseignement des langues par l'immersion.

### 1.2 Stabiliser le financement de base à long terme

Mettre en place un financement à long terme, durable et adéquat pour les programmes d'immersion afin d'éviter les perturbations qui menacent la pérennité des langues, notamment en soutenant les infrastructures, les organisations communautaires dirigées par des Autochtones et l'apprentissage ancré dans le territoire afin de protéger et de garder bien vivantes toutes les langues autochtones du Canada.

### 1.3 Améliorer l'accès aux données éducatives des écoles publiques

Contribuer à identifier les besoins en matière d'enseignement des langues autochtones, aider les communautés à répondre à ces besoins et suivre les progrès réalisés.

#### Qui peut agir :

- Peuples autochtones, gouvernements, instances dirigeantes et organisations
- Premiers ministres et ministres de l'Éducation
- Gouvernements provinciaux et territoriaux
- Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) (CMEC)
- Doyens de l'éducation et dirigeants de l'enseignement supérieur

#### Comment pouvons-nous tous faire une différence :

- Voter, militer et sensibiliser pour amener des changements législatifs.



## PLEINS FEUX SUR :

### Midwest Indigenous Immersion Network

Le [Midwest Indigenous Immersion Network \(MIIN\)](#) soutient la revitalisation de la langue ojibwée en coordonnant des initiatives stratégiques, en élaborant des programmes et du matériel pédagogiques, en recueillant des données éducatives et en facilitant le perfectionnement professionnel.

Créé en 2020 et reconnu en 2021, le réseau travaille avec des écoles d'immersion, des groupes communautaires et deux universités partenaires. L'un des programmes, au Wisconsin, propose des sessions d'immersion de deuxième cycle, tandis qu'un autre, au Minnesota, est axé sur la formation d'enseignants en langue ojibwée afin de remédier à une grave pénurie d'éducateurs qualifiés parlant couramment la langue. Avec moins de 1 % d'élèves ojibwés en immersion, le MIIN se donne pour mission de renforcer à la fois les parcours d'immersion et l'éventail des possibilités d'apprentissage de la langue.

En février 2026, le MIIN a mené son [deuxième sondage semestriel](#) dans les écoles publiques de la maternelle à la 12e année et dans les établissements du Bureau of Indian Education (BIE) du Minnesota pour l'année scolaire 2024-2025.<sup>14</sup> L'objectif de ce sondage était d'en apprendre davantage sur les professeurs, les programmes scolaires et l'enseignement des langues amérindiennes dans les écoles du Minnesota. L'objectif ultime du sondage est d'accroître l'offre et la qualité de l'enseignement des langues amérindiennes offert aux étudiants amérindiens du Minnesota et au-delà.

La vision du MIIN, à long terme, met l'accent sur de plus solides partenariats, une harmonisation politique entre les territoires, des protections législatives et un financement durable, en s'inspirant des modèles couronnés de succès tels que la revitalisation des langues maorie et hawaïenne.

---

14 Midwest Indigenous Immersion Network. Février 2026. [American Indian Language Instruction Report](#).



## PLEINS FEUX SUR :

### **Onkwawenna Kentyohkwa**

[Onkwawenna Kentyohkwa](#) est une organisation communautaire qui enseigne le Kanyen'kéha (la langue mohawk) aux adultes du territoire Grand River des Six-Nations. Le programme s'articule autour d'une philosophie qui vise à créer des locuteurs de haut niveau grâce à un enseignement complet de la langue, basé sur la racine des mots. Il s'adresse principalement aux apprenants adultes, en particulier ceux dont la langue dominante est l'anglais, afin de reconstituer les populations de locuteurs dans les communautés où les aînés qui parlaient couramment la langue sont décédés et où la transmission intergénérationnelle a été interrompue.

En quelques décennies, le Kanyen'kéha a été revitalisé et renforcé de manière substantielle; pendant ses deux années d'existence, le programme a produit des douzaines de locuteurs qui parlent couramment la langue. Le programme insiste sur le fait que l'immersion doit signifier l'utilisation complète de la langue en tout temps, et qu'une revitalisation efficace repose sur des objectifs de compétence clairs et mesurables, des structures de programme à long terme et des systèmes d'évaluation tels que l'ACTFL pour suivre les progrès des étudiants et l'efficacité du programme.

Un scénario de revitalisation idéal repose sur des objectifs bien définis, des programmes scolaires et des systèmes d'évaluation dirigés par les Autochtones, un financement adéquat pour les enseignants et les apprenants adultes, et un contrôle exercé par la communauté sur la certification, les décisions relatives aux dialectes et les exigences en matière d'enseignement. Même les communautés qui ne sont pas en mesure de mettre en œuvre une immersion totale peuvent bénéficier de l'adoption de programmes axés sur des objectifs, de cursus grammaticaux structurés et d'évaluations basées sur les performances.



## PLEINS FEUX SUR : Sníchim Foundation et la Yellow House

Charlene George (S7atsáliya) et Swu7wu Billy (Cheńáxwtn), directrice et directeur linguistiques à la [Sníchim Foundation](#), ont mis en avant le programme d'immersion pour adultes offert à la Yellow House (en partenariat avec la nation Tsleil-Waututh), en collaboration avec le programme de langues autochtones de l'Université Simon Fraser.

Le programme incorpore la méthode d'immersion « Where Are Your Keys » (Où sont vos clés), qui comprend notamment des exercices linguistiques basés sur la cuisine, des sprints d'immersion conversationnelle et des exercices de séquençage narratif. Cette méthode, qui permet d'acquérir une aisance linguistique par le biais d'interactions quotidiennes significatives, constitue une stratégie efficace pour former rapidement des locuteurs.

Le modèle forme intentionnellement les apprenants à devenir de futurs enseignants dès le premier jour, au moyen d'activités d'enseignement par les pairs, d'échanges de leçons et de résolution de problèmes en temps réel, tout en renforçant leur aisance et leur maîtrise linguistiques. La Sníchim Foundation a également développé son propre outil d'évaluation de la compétence orale des apprenants afin de suivre leurs progrès et d'orienter l'enseignement.



## PLEINS FEUX SUR : Gouvernement du Manitoba

Au Manitoba, le parcours de l'apprentissage à l'enseignement des langues est délibérément ouvert au niveau postsecondaire. Le gouvernement du Manitoba a pris des engagements importants en faveur de la revitalisation et de la protection des langues autochtones grâce à des investissements ciblés dans l'enseignement supérieur et à une réforme législative. Un investissement provincial de plus de 4,5 millions de dollars a permis de lancer de nouveaux programmes d'études supérieures en immersion linguistique autochtone à l'Université de Winnipeg et à l'Université College of the North.<sup>15</sup>

Ces programmes mettent l'accent sur l'immersion totale en anishinaabemowin (Ojibwé) et en ininimowin (Cri des marais) pour aider les apprenants d'une deuxième langue à devenir des locuteurs qui maîtrisent et parlent couramment la langue, tout en créant une voie directe vers l'obtention d'un brevet d'enseignement, ce qui renforce la capacité à long terme d'enseigner des langues autochtones au Manitoba.

Sur le plan législatif, le Manitoba a modifié la *Loi sur les écoles publiques* par le biais de la Loi modifiant la *Loi sur les écoles publiques* (langues autochtones d'enseignement). Cette modification permet l'utilisation des langues autochtones comme langues d'enseignement dans l'enseignement public au Manitoba, de la maternelle à la 12e année, créant ainsi le cadre juridique nécessaire pour soutenir l'immersion linguistique et l'enseignement des langues autochtones dans les écoles publiques. En alignant la pédagogie de l'immersion, les diplômes et la politique provinciale, le Manitoba montre comment les gouvernements et les institutions peuvent collaborer pour créer des voies durables et évolutives vers l'enseignement des langues autochtones, fondées sur la maîtrise et l'aisance linguistiques.

Au-delà de l'éducation, le Manitoba a pris des mesures pour accroître la visibilité et l'utilisation des langues autochtones au sein du gouvernement. En mars 2025, la province a lancé un projet pilote visant à traduire le hansard, la transcription officielle des débats de l'Assemblée législative du Manitoba et de ses comités, dans les langues autochtones, en commençant par l'anishinaabemowin, avec l'intention de l'étendre à d'autres langues autochtones utilisées au Manitoba. Cette initiative soutient la revitalisation linguistique, crée de nouvelles ressources linguistiques autochtones et affirme le rôle des langues autochtones dans la vie publique et la gouvernance.

---

15 Province du Manitoba. 20 octobre 2025. [Le Manitoba lance de nouveaux programmes d'études pour protéger les langues autochtones.](#)

## 2. Renforcer la reconnaissance et la certification

Ouvrir des voies d'accès à la formation d'enseignants spécialisés en immersion n'est que la première étape. Pour que ces voies soient viables et durables, les enseignants et les programmes d'immersion doivent être officiellement reconnus et certifiés d'une manière qui reflète les visions du monde autochtones et l'autodétermination, ainsi que la maîtrise et l'aisance linguistiques acquises par l'expérience. Les systèmes de reconnaissance et de certification déterminent qui est autorisé à enseigner, comment les enseignants sont rémunérés et si les programmes d'immersion sont considérés comme des éléments légitimes et durables des systèmes éducatifs.

Dans tout le Canada, de nombreux enseignants spécialisés en immersion œuvrent déjà à l'enseignement et à la préservation des langues, souvent sans détenir de diplômes reconnus par les systèmes provinciaux et territoriaux. Dans certains cas, les cadres de certification privilégient des modèles pédagogiques occidentaux ou des calendriers scolaires mal adaptés à l'apprentissage par immersion ou à la transmission de la langue au sein de la communauté. Résultat : des locuteurs et de nouveaux enseignants qui maîtrisent et parlent couramment la langue peuvent être exclus, mal reconnus ou contraints d'emprunter des parcours longs et inadaptés pour obtenir la reconnaissance d'un travail qu'ils accomplissent déjà.

Les défenseurs des langues et les institutions travaillant en partenariat ont démontré que la reconnaissance et la certification peuvent être adaptées pour favoriser la revitalisation des langues plutôt que l'entraver. Lorsque les institutions dirigées par des Autochtones sont reconnues en tant qu'autorités de certification et que les universités et collèges jouent un rôle de codirection, les parcours de certification deviennent plus accessibles, plus ancrés dans la culture et mieux adaptés aux priorités des peuples autochtones. Ces approches permettent de reconnaître la maîtrise et l'aisance linguistiques, la pédagogie de l'immersion et la capacité d'enseignement sans sacrifier le contrôle des Autochtones ou l'intégrité.

## Appels à l'action

Pour s'assurer que les parcours de formation des enseignants spécialisés en immersion conduisent à une reconnaissance significative et à une durabilité à long terme, une action coordonnée est nécessaire afin d'adapter les systèmes de certification et les modèles d'accréditation. **Pour ce faire, nous devons :**

### 2.1 Reconnaître les institutions dirigées par des Autochtones comme des organismes de certification

Reconnaître officiellement les établissements et organisations dirigés par des Autochtones comme des autorités de certification et établir des modèles de codirection avec les universités et collèges afin de mettre en place des programmes de formation immersive pour les enseignants et des systèmes d'accréditation fondés sur les visions du monde et les pédagogies autochtones.

### 2.2 Rationaliser et échelonner les parcours de certification

Créer des modèles de certification échelonnés et cumulables, y compris des microcrédits, des certificats, des diplômes et des grades, afin de proposer des parcours flexibles et accélérés vers la certification qui reflètent les trajectoires d'apprentissage par immersion et reconnaissent les acquis et la maîtrise de la langue.

Cela comprend la nécessité d'une flexibilité institutionnelle en matière d'admission et d'échelonnement, ainsi que la nécessité de créer des trajectoires d'immersion linguistique autochtone au sein des programmes existants.

#### Qui peut agir :

- Gouvernements provinciaux et territoriaux
- Ministères et départements de l'Éducation
- Organismes de certification des enseignants et autorités réglementaires
- Universités, collèges et institutions dirigées par des Autochtones
- Doyens de l'éducation et sénats académiques

#### Comment pouvons-nous tous faire une différence :

- Plaider en faveur de systèmes de certification qui reconnaissent l'éducation dirigée par les Autochtones, l'autodétermination et l'aisance linguistique par l'immersion.



## PLEINS FEUX SUR : Université Simon Fraser

Marianne Ignace, Ph. D., directrice de l'Indigenous Languages Program and First Nations Language Centre à [l'Université Simon Fraser \(SFU\)](#), présente un modèle communautaire de revitalisation des langues autochtones mis en place grâce à des partenariats avec 12 à 15 Premières Nations de la Colombie-Britannique et du Yukon, où tous les programmes linguistiques sont donnés localement plutôt que sur le campus.

Depuis 2016, de nombreuses communautés partenaires ont de plus en plus recours aux programmes de certificat et de diplôme de l'Université Simon Fraser pour constituer des cohortes de nouveaux locuteurs capables de diriger leurs propres programmes d'immersion à temps plein. L'Université Simon Fraser offre actuellement un certificat, un diplôme, un parcours menant au baccalauréat et une maîtrise en langues autochtones, mais elle n'est pas accréditée pour certifier les enseignants. Le passage à la formation des enseignants exige un partenariat avec la faculté d'éducation de l'Université Simon Fraser afin de combiner le développement de la fluidité linguistique avec un parcours menant au diplôme de formation des enseignants.

Mme Ignace a insisté sur le rôle essentiel de l'évaluation des compétences orales, décrivant de quelle manière le modèle OPI (Oral Proficiency Interview) de l'ACTFL a été adapté aux langues autochtones en partenariat avec des partenaires de la communauté. Elle l'a mis en œuvre dans ses programmes et a ensuite formalisé la formation et la certification avec l'ACTFL afin d'établir des critères de référence ancrés dans la culture. Elle a toutefois remarqué que l'évaluation doit s'accompagner d'un processus de guérison de l'héritage néfaste des pensionnats et des externats, lequel influence les attitudes de la communauté à l'égard des évaluations.



## PLEINS FEUX SUR : **First Nations Technical Institute (FNTI)**

Au First Nations Technical Institute (FNTI), l'accréditation dirigée par des Autochtones crée déjà des voies d'accès crédibles à des professions réglementées. Par l'entremise du National Indigenous Accreditation Board (NIAB), les institutions autochtones ont établi une reconnaissance mutuelle avec l'Association canadienne pour la formation en travail social, ce qui permet aux diplômés conçus et reconnus par les Autochtones de jouir d'une pleine légitimité professionnelle.

Sur cette base, le FNTI propose un programme professionnel de formation des professeurs de langues autochtones afin d'aider les locuteurs qui maîtrisent et parlent couramment la langue à devenir enseignants et de combler les écarts de rémunération de longue date, ainsi qu'un baccalauréat en éducation autochtone et des parcours d'apprentissage des langues flexibles.<sup>16</sup> Ce modèle démontre que la certification dirigée par des Autochtones peut contribuer à l'élaboration de normes réglementaires tout en préservant l'autorité autochtone. Il constitue également un modèle viable pour la reconnaissance et l'accréditation des enseignants spécialisés en immersion linguistique à travers le Canada.

---

16 First Nations Technical Institute. 2026. [\*Enseignant d'une langue autochtone.\*](#)

### 3. Aider les enseignants spécialisés en immersion à mener des carrières florissantes

Il ne suffit pas d'ouvrir des voies d'accès et de renforcer la reconnaissance. Pour soutenir l'enseignement immersif dans la durée, il importe d'aider les enseignants à rester en poste, à s'épanouir professionnellement et à bénéficier d'une sécurité financière, quel que soit leur lieu de résidence. Souvent, les enseignants spécialisés en immersion sont appelés à assumer de lourdes responsabilités, notamment l'enseignement, l'élaboration de programmes scolaires, la traduction, le mentorat et le leadership culturel, souvent sans rémunération équitable, sans soutien professionnel et sans stabilité à long terme.

Pour aider les enseignants spécialisés en immersion à mener des carrières florissantes, on doit s'attaquer aux conditions qui ont une incidence sur la rétention, le bien-être et la mobilité. Lorsque les enseignants sont équitablement rémunérés, sont en contact avec leurs pairs et avec les aînés, et sont en mesure de déménager ou de travailler dans différentes régions, les programmes d'immersion sont plus durables et l'apprentissage des langues se transmet facilement d'une génération à l'autre et d'un lieu à l'autre.

## Appels à l'action

Pour retenir les enseignants spécialisés en immersion et accroître la stabilité des programmes à long terme, des actions concertées doivent être prises pour traiter les questions d'équité salariale, de soutien professionnel et de mobilité de la main-d'œuvre.

**Pour ce faire, nous devons :**

### 3.1 Accroître l'équité salariale et la mobilité des enseignants

Créer des partenariats et des canaux interprovinciaux et territoriaux pour la certification des enseignants spécialisés en immersion linguistique autochtone afin de favoriser la mobilité de ces enseignants entre les régions. Cela garantira également une rémunération et une reconnaissance équitables pour les enseignants spécialisés en immersion qui maîtrisent et parlent couramment la langue.

### 3.2 Former et maintenir des cohortes d'enseignants

Établir et soutenir des cohortes d'enseignants spécialisés en immersion qui renforcent le perfectionnement professionnel, la maîtrise de la langue, le mentorat et la rétention en maintenant un lien durable avec la communauté, les collègues et les aînés.

### 3.3 Programmes accélérés

Les établissements d'enseignement postsecondaire peuvent proposer des programmes accélérés aux adultes qui s'inscrivent à des programmes éducatifs et qui maîtrisent et parlent déjà couramment la langue. Les établissements d'enseignement postsecondaire, les organisations et les communautés doivent les appuyer dans leur formation et leur développement en offrant des congés personnels et des incitatifs financiers.

**Qui peut agir :**

- Peuples autochtones, gouvernements, instances dirigeantes et organisations
- Gouvernements provinciaux et territoriaux
- Ministères et départements de l'Éducation
- Syndicats d'enseignants et associations professionnelles
- Conseils scolaires et autorités en matière d'éducation autochtone
- Établissements d'enseignement postsecondaire et institutions dirigées par des Autochtones

**Comment pouvons-nous tous faire une différence :**

- Soutenir l'équité salariale, les accords de mobilité et les investissements à long terme dans les enseignants spécialisés en immersion en plaidant en faveur d'une rémunération équitable et de carrières stables dans l'enseignement des langues autochtones.



## PLEINS FEUX SUR :

### **Conseil scolaire du district de Lakehead**

Anika Guthrie (coordonnatrice, Éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits) et son équipe du conseil scolaire du district de Lakehead travaillent avec les syndicats, les organismes de réglementation et les partenaires communautaires de l'Ontario pour traiter des questions d'équité salariale, d'accréditation et de reconnaissance de l'expertise linguistique.

La principale difficulté consiste à trouver des personnes qui parlent couramment la langue et qui détiennent également un brevet d'enseignement, d'où la nécessité de d'ouvrir d'autres voies de certification pour les locuteurs qui parlent couramment la langue sans détenir de diplôme officiel, de façon à renforcer la capacité des programmes d'immersion.

Pour soutenir l'immersion, ils construisent des espaces linguistiques dans les classes, organisent des journées d'immersion en famille et planifient des structures de programme à long terme. Leur vision d'un système idéal comprend des espaces d'immersion accessibles, des parcours d'apprentissage linguistique clairs allant de la petite enfance à l'université, des réseaux de partage de connaissances plus solides et une collaboration transfrontalière qui reflète la façon dont les langues autochtones dépassent les frontières territoriales.

La revitalisation des langues, les pédagogies autochtones et les approches communautaires sont essentielles au succès continu de ce travail.



## PLEINS FEUX SUR : Université de l'Alberta

Le [programme de formation des enseignants autochtones \(ATEP\) de l'Université de l'Alberta](#) est fondé sur les valeurs crie et la pédagogie relationnelle plutôt que sur l'immersion directe. Il intègre 14 principes directeurs fondés sur la culture crie qui encouragent les apprenants, dont plusieurs étudient en ligne et sont issus de diverses nations, à réfléchir à leurs propres langues, cultures et visions du monde et à renouer avec celles-ci.


Bien qu'il ne s'agisse pas d'un programme d'immersion, l'ATEP soutient les futurs enseignants au moyen d'un parcours qui mène à un baccalauréat en éducation intégrant les pédagogies et bases culturelles autochtones et des possibilités de reconnaissance des acquis, y compris des équivalences pour les personnes jouissant d'une expérience linguistique ou travaillant au sein du personnel d'encadrement pédagogique.

Evelyn Steinhauer, Ph. D., directrice de l'ATEP, souligne que la revitalisation des langues va « au-delà des mots », insistant sur la profondeur émotionnelle, culturelle et spirituelle de la langue, que le programme renforce par le biais de recherches menées en collaboration avec les communautés, de l'implication des aînés et d'un balado à venir explorant les valeurs directrices de l'ATEP.

Elle insiste sur la nécessité de disposer d'espaces dédiés aux Autochtones, d'offrir des possibilités d'apprentissage ancrées dans le territoire et d'accroître la flexibilité institutionnelle afin de soutenir les modes de vie et d'enseignement des Autochtones. L'ATEP se concentre sur la formation d'enseignants compatissants, pragmatiques, conscients de leurs responsabilités envers les élèves, la langue et la communauté.

# Une lacune à combler

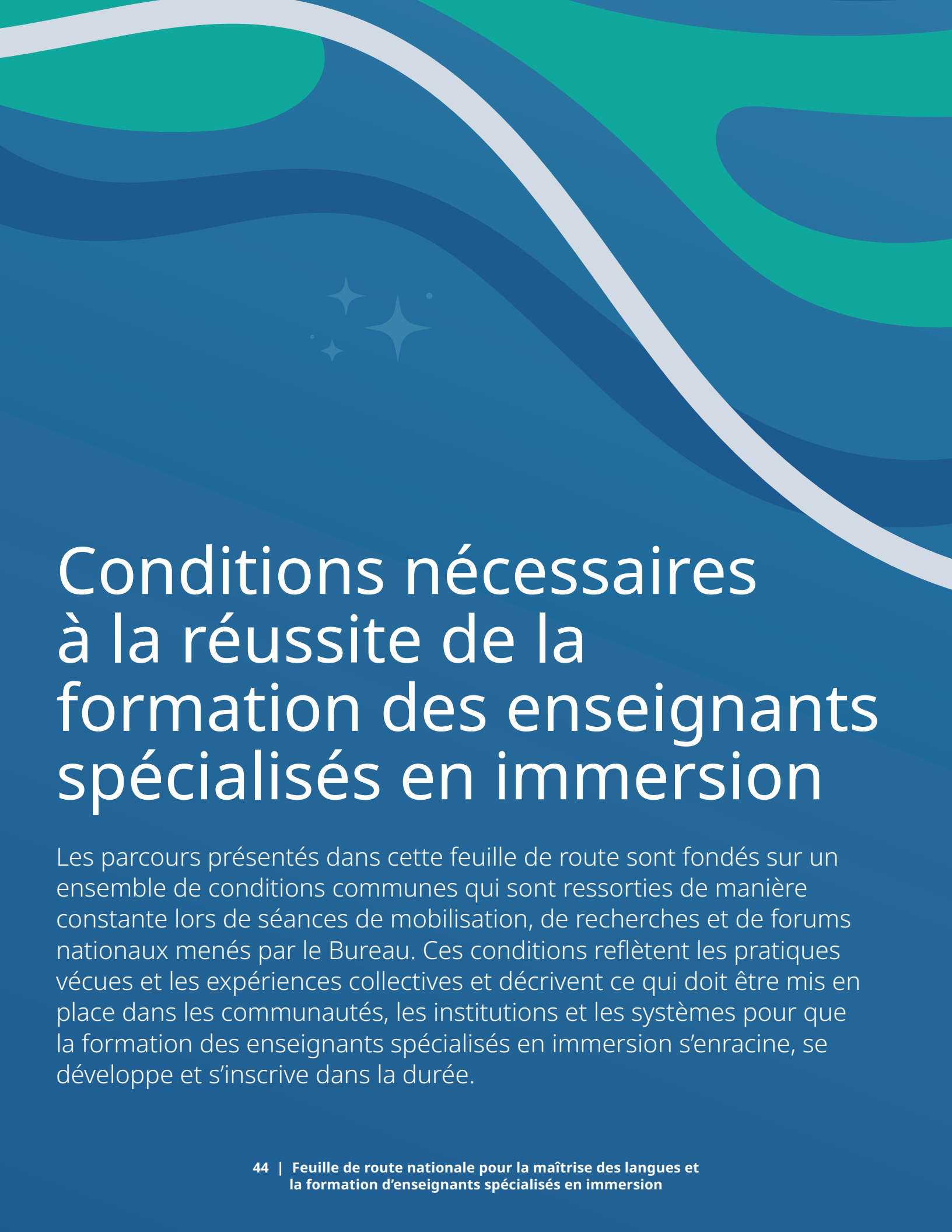
Des pratiques prometteuses émergent en matière d'accès à la profession et de reconnaissance, mais il existe beaucoup moins d'exemples où les enseignants spécialisés en immersion sont systématiquement soutenus et rémunérés de manière équitable sur le long terme.



C'est cette lacune qu'il importe de combler : l'enseignement immersif doit être reconnu comme une carrière viable, respectée et durable. C'est essentiel pour retenir les enseignants, renforcer les programmes d'immersion et faire en sorte que la revitalisation des langues puisse se poursuivre pendant des générations.

Nous saurons que nous avons réussi lorsque les programmes d'immersion communautaires seront stables et florissants et que les professeurs de langues autochtones seront officiellement reconnus et équitablement rémunérés dans tous les territoires.

Nous saurons que nous avons réussi lorsque la formation des enseignants spécialisés en immersion sera entièrement donnée dans les langues autochtones, lorsque des programmes scolaires et des ressources pédagogiques solides seront disponibles et lorsque les éducateurs qui maîtrisent et parlent couramment la langue seront en mesure d'enseigner où qu'ils vivent et travaillent.



# Conditions nécessaires à la réussite de la formation des enseignants spécialisés en immersion

Les parcours présentés dans cette feuille de route sont fondés sur un ensemble de conditions communes qui sont ressorties de manière constante lors de séances de mobilisation, de recherches et de forums nationaux menés par le Bureau. Ces conditions reflètent les pratiques vécues et les expériences collectives et décrivent ce qui doit être mis en place dans les communautés, les institutions et les systèmes pour que la formation des enseignants spécialisés en immersion s'enracine, se développe et s'inscrive dans la durée.

## **Pédagogie axée principalement sur l'immersion**

La maîtrise et l'aisance linguistiques se développent lorsque les apprenants reçoivent un enseignement dans la langue, et pas à propos de la langue. L'immersion est la condition qui permet de créer des locuteurs et de préparer les enseignants à guider les autres vers la maîtrise et l'aisance linguistiques. Un enseignement immersif efficace a besoin de temps, de continuité et d'environnements où la langue est vécue et utilisée tout au long de la journée.

## **Autodétermination et leadership**

Il appartient aux peuples autochtones de définir leurs langues, leurs attentes en matière de maîtrise et d'aisance linguistiques, ainsi que leurs pratiques d'enseignement. Les voies d'accès à l'enseignement immersif doivent être façonnées par les priorités de la communauté, les structures de gouvernance et les contextes culturels, les institutions et les systèmes jouant un rôle de soutien.

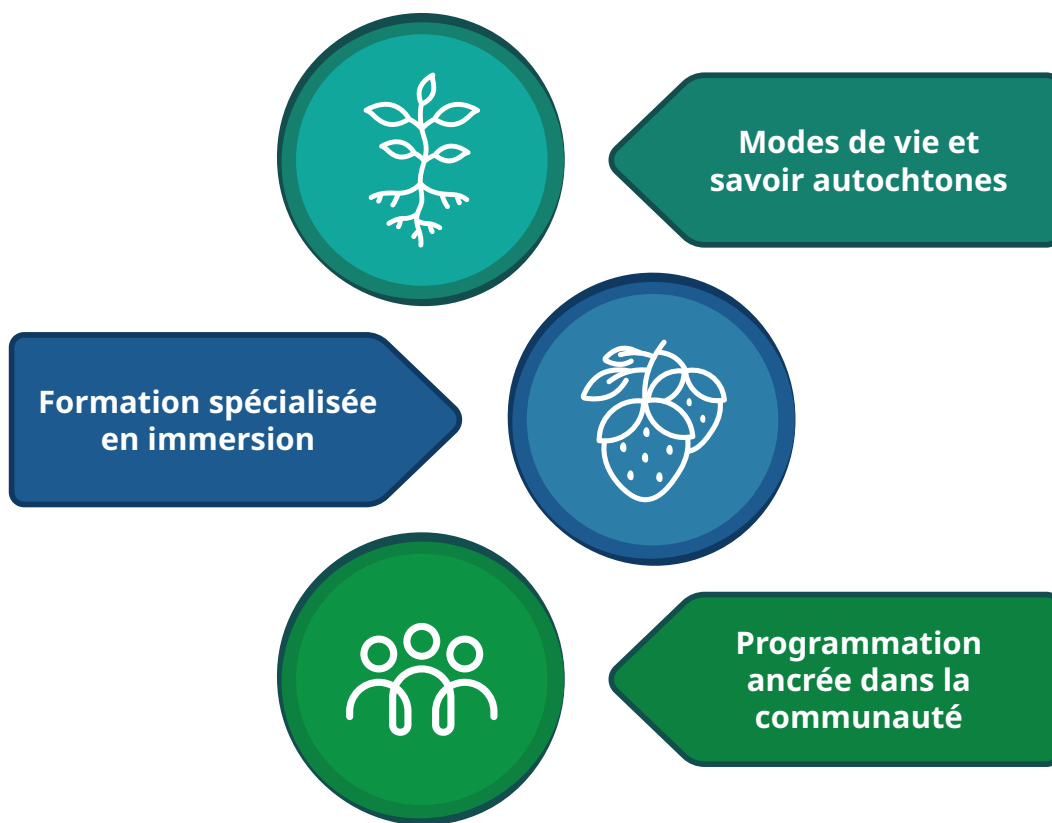
## **La maîtrise et l'aisance linguistiques comme résultat**

Le succès de la formation des enseignants spécialisés en immersion se mesure par l'augmentation du nombre de locuteurs et de professeurs de langues qui maîtrisent et parlent couramment la langue. Les diplômes, les programmes et les évaluations ont un sens s'ils favorisent ce résultat et renforcent l'utilisation de la langue à travers les générations.

## Plusieurs parcours, plusieurs rythmes

Il n'existe pas de parcours unique vers l'enseignement immersif. Les parcours doivent tenir compte de l'éventail des points de départ, qu'il s'agisse d'apprenants issus de la communauté, de partenariats avec des établissements postsecondaires ou de locuteurs maîtrisant et parlant couramment la langue à la recherche d'un soutien pédagogique. Cette flexibilité permet aux personnes d'amorcer le parcours, de faire une pause, de revenir et de progresser au fur et à mesure que leur maîtrise de la langue et leurs pratiques d'enseignement se perfectionnent. Multiple pathways, multiple paces

Figure 5. Éléments clés de la formation des enseignants spécialisés en immersion<sup>17</sup>



## Enseigner la langue et enseigner à enseigner

Les enseignants spécialisés en immersion ont besoin d'aide pour améliorer leur maîtrise de la langue et leur aisance linguistique et pour développer leur pédagogie de l'immersion. Des parcours efficaces préparent les enseignants à modéliser la langue, à créer des environnements d'apprentissage immersifs et à guider les apprenants en reflétant les approches autochtones de l'enseignement et de l'apprentissage.

<sup>17</sup> Bureau du commissaire aux langues autochtones. 2025. *Parcours de formation des enseignants spécialisés en immersion linguistique autochtone - Document d'information.*

## **Apprentissage holistique ancré dans la terre, les cérémonies et le bien-être**

La formation des enseignants spécialisés en immersion doit favoriser un apprentissage holistique qui mobilise l'entièreté de la personne : le corps, l'esprit, le cœur et l'âme. L'apprentissage ancré dans le territoire, les cérémonies et l'attention portée au bien-être façonnent la manière dont les langues autochtones sont vécues, comprises et transmises. Ces pratiques aident les apprenants et les enseignants à acquérir une aisance et une maîtrise linguistiques au moyen d'expériences quotidiennes, renforçant ainsi la résilience, l'ancrage culturel et l'engagement à long terme envers la transmission des langues.

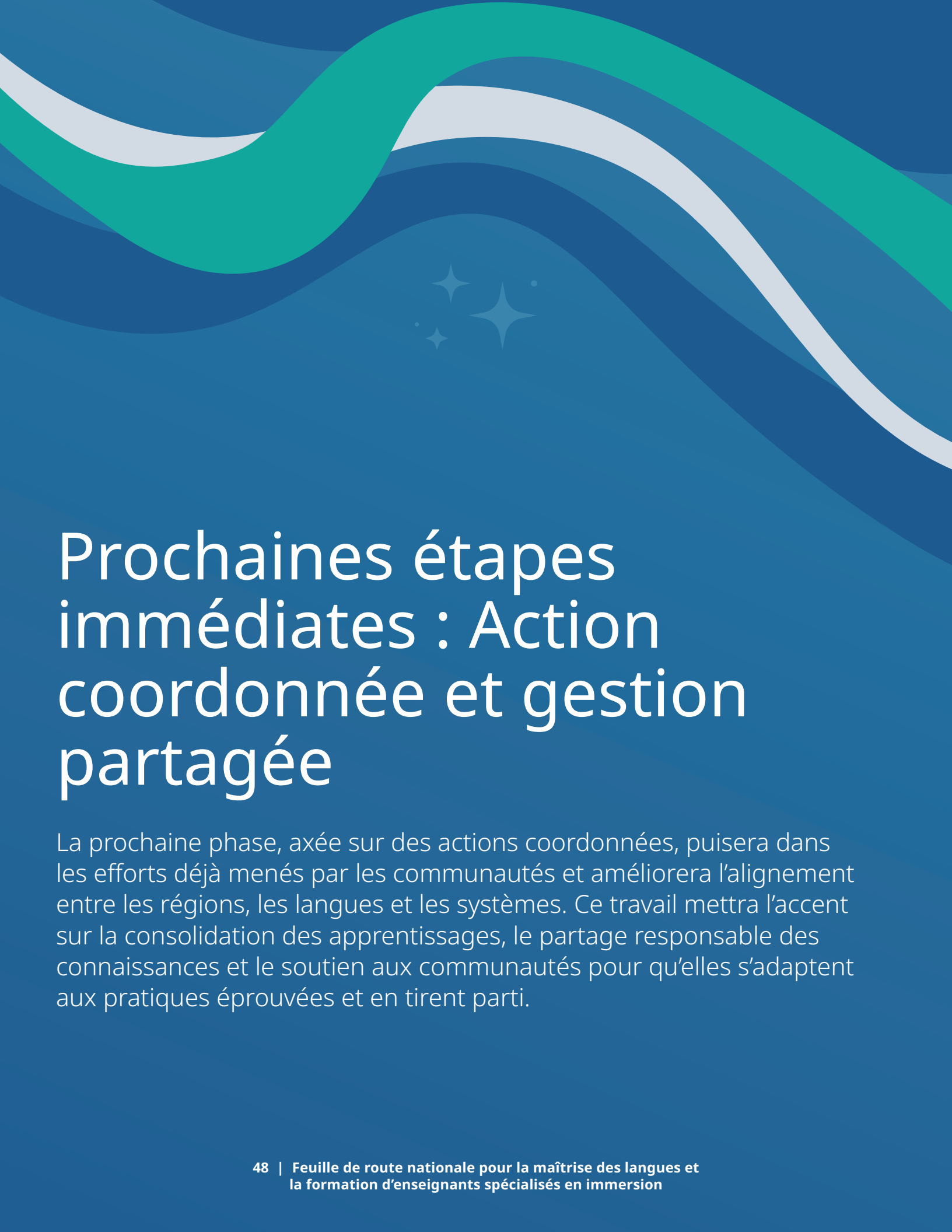
## **Mesurer la maîtrise et l'aisance linguistiques**

Des partenaires disposant d'une expertise en matière de documentation, d'évaluation, de mesure de la maîtrise et de l'aisance linguistiques, et de partage des connaissances peuvent soutenir ce travail sous la direction d'Autochtones en apportant des outils, des plateformes et des capacités techniques, notamment des organisations telles que l'American Council on the Teaching of Foreign Languages (ACTFL).

Avec le temps, les infrastructures partagées peuvent contribuer à relier les communautés, les praticiens et les institutions, facilitant ainsi l'accès aux ressources, l'échange des apprentissages et le développement de pratiques prometteuses, tout en maintenant la gouvernance et le contrôle autochtones.

## **Une reconnaissance qui soutient le travail**

Pour que l'enseignement immersif puisse connaître du succès, les enseignants ont besoin d'une reconnaissance qui favorise une rémunération équitable, le respect professionnel et la stabilité à long terme. Les systèmes de certification, d'accréditation et d'évaluation sont plus efficaces lorsqu'ils s'alignent sur des normes définies par la communauté et qu'ils soutiennent les personnes qui font progresser le travail.



# Prochaines étapes immédiates : Action coordonnée et gestion partagée

La prochaine phase, axée sur des actions coordonnées, puisera dans les efforts déjà menés par les communautés et améliorera l'alignement entre les régions, les langues et les systèmes. Ce travail mettra l'accent sur la consolidation des apprentissages, le partage responsable des connaissances et le soutien aux communautés pour qu'elles s'adaptent aux pratiques éprouvées et en tirent parti.

## Bâtir une base de connaissances coordonnée

Une priorité commune est ressortie des consultations menées par le Bureau : la nécessité de collecter, d'examiner, de partager et de développer des pratiques prometteuses sans centraliser le contrôle ni sortir les connaissances des communautés. Ce travail doit être réparti entre les partenaires avec, au centre, la gouvernance autochtone.

### Les prochaines étapes immédiates comprennent :

- **Cartographier et surveiller le paysage** : Cartographier et continuer de faire le suivi du paysage de l'immersion linguistique autochtone, y compris les organismes linguistiques dirigés et administrés par les Autochtones, les initiatives communautaires et les programmes d'immersion dans divers environnements éducatifs, afin d'évaluer les progrès accomplis dans la réalisation d'objectifs communs et de cerner les lacunes et les occasions.
- **Créer des cadres adaptables** : Élaborer et partager publiquement des « squelettes » de programmes d'apprentissage, des pédagogies et des modèles d'évaluation adaptables, basés sur des pratiques prometteuses. Ces ressources devraient être conçues de façon à ce que les communautés puissent les adapter à leurs propres langues, cultures et contextes d'apprentissage.
- **Documenter et soutenir la recherche alignée** : Documenter et soutenir la recherche sur les cadres éducatifs, les pédagogies et les programmes scolaires alignés sur les visions du monde autochtones. Cela comprend les travaux qui aident les communautés à comprendre leurs langues sous un angle non linguistique, ainsi que la documentation des méthodes d'immersion et d'enseignement. Ce travail doit s'adresser à un large éventail d'apprenants, y compris ceux ayant des besoins sensoriels, cognitifs ou de communication différents.
- **Garantir la gouvernance et le contrôle autochtones** : Le partage des connaissances, la recherche, la souveraineté des données, la documentation et les référentiels de pratiques exemplaires doivent rester sous la gouvernance et le contrôle des Autochtones, avec des protocoles de consentement clairs pour guider l'utilisation, l'adaptation, l'attribution et la protection des connaissances des peuples autochtones.



# Reddition de comptes et mesure des progrès

Les appels à l'action décrits dans la présente feuille de route impliquent une responsabilité partagée et nécessitent des mécanismes de reddition de comptes clairs afin de garantir que les engagements se traduisent par des changements systémiques durables. La reddition de comptes doit être mesurable, transparente et fondée sur les principes de la gouvernance autochtone, en reconnaissant que la revitalisation des langues est à la fois un droit collectif et une obligation partagée.

## Indicateurs de progrès (horizon de 3 à 5 ans)

Les progrès de la mise en œuvre seront évalués au moyen d'une combinaison d'indicateurs législatifs, institutionnels, liés à la main-d'œuvre et communautaires. Au cours des trois à cinq prochaines années, des progrès significatifs seront réalisés :

### Changements législatifs et politiques

- Une modification de l'ensemble des législations et politiques éducatives provinciales et territoriales afin de reconnaître officiellement les langues autochtones comme langues d'enseignement.
- Adoption de politiques permettant l'enseignement immersif et la mise en place de parcours de certification dirigés par les Autochtones.

### Croissance et accessibilité des programmes

- Augmentation du nombre de programmes de formation d'enseignants spécialisés en immersion linguistique autochtone, y compris ceux fournis par l'entremise d'institutions dirigées par des Autochtones et de partenaires communautaires, dans des contextes urbains, ruraux et éloignés.
- Élargissement de l'éventail de points d'accès équitables pour les locuteurs maîtrisant et parlant couramment la langue, les apprenants en immersion et les éducateurs diplômés qui s'engagent dans des parcours d'immersion, sans égard à leur situation géographique, à la population linguistique ou au territoire.

### Résultats de la reconnaissance et de la certification

- Reconnaissance officielle des institutions dirigées par des Autochtones en tant qu'autorités de certification.
- Mise en œuvre de modèles de certification échelonnés et cumulables reconnaissant les apprentissages antérieurs, l'aisance linguistique et la maîtrise acquise par l'expérience vécue et la pédagogie de l'immersion.

- Raccourcissement des délais d'obtention de la certification pour les locuteurs maîtrisant et parlant couramment la langue qui enseignent déjà ou qui se préparent à enseigner.

### Stabilité de la main-d'œuvre et rétention

- Augmentation du nombre d'enseignants spécialisés en immersion linguistique autochtone et stratégies de rétention.
- Amélioration de l'équité salariale et de la rémunération paritaire entre les régions.
- Ententes opérationnelles de mobilité interprovinciale et territoriale permettant aux enseignants de travailler dans d'autres territoires.

### Stabilité du financement

- Mise en place de modèles de financement de base à long terme qui soutiennent, sans interruption, les programmes d'immersion, les infrastructures, l'apprentissage ancré dans le territoire et la mise en œuvre dirigée par la communauté.

### Disponibilité et utilisation des données

- Renforcement de la capacité de connaître le nombre de locuteurs maîtrisant ou parlant couramment la langue.
- Amélioration de l'accès aux données sur l'enseignement des langues autochtones fournies par les systèmes scolaires publics afin de soutenir la planification communautaire, la défense des langues et le suivi des progrès.

## Suivi des changements législatifs et stabilisation du financement

La responsabilité des changements législatifs et de la stabilisation du financement doit être partagée et transparente. Le suivi se fera par le biais de ce qui suit :

### Supervision par les Autochtones

- Les instances dirigeantes, les organisations et les autorités éducatives autochtones peuvent jouer un rôle central en vérifiant si les engagements législatifs et financiers correspondent aux priorités et aux réalités vécues par les communautés.
- Les institutions dirigées par des Autochtones et reconnues comme autorités de certification peuvent produire régulièrement des rapports sur les résultats des programmes, les obstacles et la réactivité du système.

### Responsabilité du gouvernement

- Les gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéral ont la responsabilité d'assurer un suivi des amendements législatifs, de la mise en œuvre des politiques et des engagements de financement liés à l'éducation en immersion autochtone, et d'en rendre compte publiquement.
- Les ministères et départements de l'Éducation ont la responsabilité de mettre en œuvre les changements au sein des systèmes éducatifs et de s'assurer que les engagements se traduisent par des programmes accessibles et opérationnels.

### Rapports au public et transparence

- Les progrès peuvent faire l'objet d'un suivi grâce à des mécanismes de rapports au public, notamment des rapports annuels, des déclarations communes et des publications de données documentant les avancées en matière de vitalité linguistique, de développement de la main-d'œuvre et d'adéquation du financement.
- Lorsque des données relatives à l'éducation sont collectées, elles doivent être accessibles aux communautés autochtones afin de favoriser l'autonomie en matière de planification et de reddition de comptes.

# Mettre la gouvernance autochtone au centre des efforts de mise en œuvre

La gouvernance autochtone doit rester au centre de toutes les étapes de la mise en œuvre. La reddition de comptes n'est pas exclusivement liée aux mesures, mais également aux personnes qui détiennent le pouvoir décisionnel.

## Leadership autochtone et codirection

- Les peuples autochtones, les gouvernements et les organisations doivent diriger ou codiriger la conception, la mise en œuvre, la certification et l'évaluation des parcours de formation des enseignants spécialisés en immersion.
- Les modèles de codirection avec les établissements d'enseignement postsecondaire doivent être ancrés dans les visions du monde, les pédagogies et les pratiques de transmission de la langue des Autochtones.

## Succès défini par la communauté

- Les indicateurs de réussite doivent refléter la manière dont la communauté définit la fluidité, la maîtrise de la langue, la préparation à l'enseignement et la continuité linguistique, et pas uniquement les critères académiques occidentaux.

- Les communautés doivent garder le contrôle sur la façon dont leurs langues sont enseignées, évaluées et transmises.

## Des relations durables, non pas des engagements ponctuels

- La responsabilisation repose sur des relations à long terme, un financement stable et une confiance institutionnelle, et non sur des approches à courte vue ou axées sur des projets.
- Les syndicats d'enseignants, les associations professionnelles, les conseils scolaires et les autorités responsables de l'éducation doivent collaborer en permanence avec les dirigeants autochtones pour éliminer les obstacles systémiques et soutenir les carrières dans le domaine de l'immersion.

# Une responsabilité partagée

La responsabilité de cette feuille de route n'incombe pas à une seule institution. Les progrès dépendent de l'action coordonnée des peuples et organisations autochtones, des gouvernements, des systèmes éducatifs, des établissements d'enseignement postsecondaire et des organismes professionnels. Chacun a la responsabilité d'agir, de mesurer les progrès accomplis et de rectifier le tir si les engagements ne sont pas respectés.

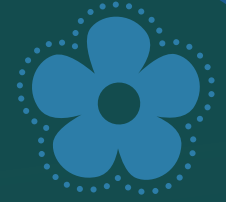
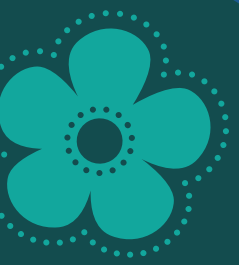
En fin de compte, la responsabilisation consiste à s'assurer que les langues autochtones ne sont plus considérées comme marginales, fragiles ou temporaires dans les systèmes d'éducation, mais qu'elles sont soutenues en tant que langues vivantes, instructives et durables, portées par des enseignants spécialisés en immersion compétents et par une gouvernance dirigée par les Autochtones.

# Conclusion

« La loi sur les langues autochtones ne suffira pas à nous rendre nos langues. C'est ce que les dirigeants et les peuples autochtones, ainsi que le Canada, feront de cette loi qui apportera un changement transformateur par le biais de nos langues, en donnant une voix à nos valeurs, à nos traditions et à nos lois sur le territoire. »

– Ronald E. Ignace, commissaire

La santé d'une langue autochtone se révèle en partie dans le nombre d'enfants qui l'apprennent et la parlent, de telle sorte qu'il est crucial, pour la vitalité des langues, d'améliorer l'aisance linguistique des adultes en formant des enseignants spécialisés en immersion linguistique autochtone. En incitant des apprenants adultes à devenir des enseignants spécialisés en immersion, nous renforçons l'autodétermination des Autochtones en accord avec le principe Marcher sur ses deux jambes, favorisant ainsi la restauration et la revitalisation des langues tout en adaptant les systèmes occidentaux afin d'en faire des outils qui appuient les priorités des Autochtones. Cela s'inscrit également dans la reprise en main de nos terres ancestrales et de nos communautés, en restaurant les langues dans leur lieu d'origine et les responsabilités qu'elles portent. La formation d'enseignants spécialisés en immersion linguistique autochtone permet également de se réappropriier les rôles et les pratiques traditionnels et confirme le statut des enseignants spécialisés en immersion en tant que leaders de la revitalisation des langues.



**Pour que la réconciliation s’opère, il est essentiel de remodeler le paysage de la formation des professeurs de langues autochtones de façon à transformer les politiques et les lois racistes, coloniales et systémiques.**

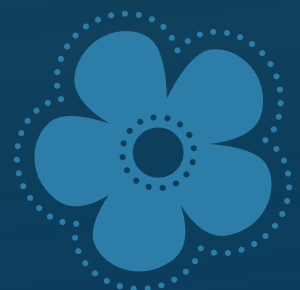
La Feuille de route nationale pour la maîtrise des langues et la formation d’enseignants spécialisés en immersion soutient les principes de la *Commission royale sur les peuples autochtones* (CRPA)<sup>18</sup> de 1991 et du *Rapport du Groupe de travail sur les langues et les cultures autochtones*<sup>19</sup> de 2005, et reflète ce que les peuples autochtones, les défenseurs des langues et les éducateurs de tout le pays affirment depuis longtemps : la formation d’enseignants spécialisés en immersion est essentielle à l’avenir des langues autochtones. Le travail à venir est à la fois pratique et profond et exige des changements dans les systèmes de manière à respecter l’autorité autochtone, à favoriser la maîtrise et l’aisance linguistiques et à soutenir les personnes qui transmettent les langues par l’enseignement.


En créant des voies d’accès, en renforçant la reconnaissance et la certification et en aidant les enseignants spécialisés en immersion à mener des carrières florissantes, le Canada peut aller au-delà des promesses ponctuelles et produire un impact durable à l’échelle nationale, garantissant ainsi que les langues autochtones sont vécues, enseignées et entendues pour les générations à venir.

---

18 Gouvernement du Canada. 1991. *Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones*.

19 Gouvernement du Canada. 2005. *Rapport du Groupe de travail sur les langues et les cultures autochtones*.





# Pratiques prometteuses : Maîtrise des langues et formation d'enseignants spécialisés en immersion

Dans le cadre de l'élaboration de cette feuille de route, le Bureau a tenu des entretiens individuels avec des défenseurs des langues qui, dans leurs domaines respectifs, font progresser l'aisance et la maîtrise linguistiques et la formation des enseignants spécialisés en immersion. Leurs observations et leurs contributions constituent le fondement de cette feuille de route et ont permis de clarifier les conditions nécessaires au renforcement de l'aisance et de la maîtrise linguistiques, ainsi que des parcours de formation des enseignants spécialisés en immersion linguistique autochtone à travers le Canada. Cette section donne un aperçu de leur travail important.



## Département de l'éducation autochtone Keewatinase (Université Lakehead)

[Le département de l'éducation autochtone Keewatinase](#) de l'Université Lakehead est un programme qui se veut une initiative de formation des enseignants ancrée dans la communauté. Il aligne les processus universitaires sur les systèmes liés aux savoirs autochtones et sur les objectifs d'apprentissage des langues locales.

Au lieu d'enseigner directement la langue, le programme se concentre sur la préparation des enseignants de la maternelle à la 12e année et des professeurs de langues autochtones, en mettant l'accent sur l'apprentissage ancré dans le territoire, l'enseignement dirigé par la communauté et les camps culturels, en privilégiant le savoir autochtone.

Bien qu'elle permette la certification des enseignants, l'accréditation est complexe et souvent perçue comme coloniale. Keewatinase s'attaque à ce problème en collaborant avec l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, qui se concentre sur l'établissement de relations et de partenariats solides. Enfin, ce travail est centré sur une gestion du changement exigeant de la patience, une excellente préparation, un alignement stratégique sur les enjeux de la communauté et des priorités axées sur l'élimination de la violence systémique, tout en renforçant le succès de l'immersion au niveau local.



## Ministère de l'Éducation de l'Ontario

Alors que la demande pour les cours de langues autochtones ne cesse d'augmenter, les conseils scolaires peinent de plus en plus à trouver suffisamment de locuteurs qui maîtrisent parfaitement les langues autochtones et détiennent un certificat pour enseigner dans les écoles financées par la province. Il y a trop peu d'enseignants certifiés pour soutenir les élèves qui souhaitent étudier les langues autochtones.

Pour combler cette lacune, le ministère de l'Éducation de l'Ontario collabore avec l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario et avec des partenaires des Premières Nations, des Métis et des Inuits afin d'élaborer conjointement un nouveau parcours spécialisé permettant aux locuteurs de langues autochtones d'obtenir une certification pour enseigner dans les écoles financées par la province. Le but est notamment d'identifier et de certifier des locuteurs qui maîtrisent la langue et qui possèdent les connaissances et les compétences nécessaires pour soutenir l'apprentissage par le biais d'un modèle fondé sur l'approbation des aînés et de la communauté. Le nouveau parcours de certification élargira l'éventail des possibilités d'apprentissage des langues offertes aux élèves des Premières Nations, Métis et Inuits et effectuera le travail déjà entrepris dans les programmes de formation des enseignants et dans les institutions autochtones menant à la certification.



## Pirurvik Centre

[Le Pirurvik Centre](#) Centre gère un modèle complet d'enseignement de l'inuktitut ancré dans la communauté, conçu pour aider les locuteurs à retrouver leur aisance linguistique et former des enseignants spécialisés en immersion dans tout le Nunavut. Pirurvik propose trois parcours principaux :

- Qimattuvik, pour le renforcement de l'inuktitut avancé chez les locuteurs dont c'est la langue maternelle;
- Aurniarvik, un programme d'immersion intensif de 8 mois à temps plein destiné aux adultes inuits qui ont grandi sans connaître la langue; et
- Aqqusiurvik, un programme de deux sessions menant à un diplôme qui prépare de manière unique les apprenants à enseigner à des locuteurs dont c'est la langue maternelle et à des locuteurs dont c'est une langue seconde.

Tous les programmes intègrent l'apprentissage ancré dans le territoire comme fondement de la revitalisation linguistique et culturelle. L'approche pédagogique de Pirurvik s'appuie sur les systèmes liés aux savoirs inuits qui mettent l'accent sur l'apprentissage tout au long de la vie, et l'évaluation se concentre sur les connaissances pratiques démontrées.



## Université Blue Quills nuhelot'ine thaiyots'inistameyimâkanak

[L'Université Blue Quills](#) est un établissement dirigé par des Autochtones qui s'appuie sur une approche personnalisée de l'immersion et de la formation des professeurs de langues, adaptée au contexte local. Elle s'efforce de soutenir la revitalisation des langues autochtones au moyen de programmes qui associent l'apprentissage des langues et la formation des enseignants, bien que l'objectif principal demeure la création de nouveaux locuteurs. Blue Quills propose un programme de trois ans destiné à acquérir la maîtrise d'une deuxième langue, certains étudiants poursuivant ensuite leurs études pour obtenir un baccalauréat en éducation. Pour poursuivre son important travail, l'Université Blue Quills a besoin d'un financement régulier lui donnant plus facilement accès à des orateurs cérémoniels qui parlent couramment la langue, à des salles de classe appropriées, à un programme scolaire ancré dans la culture et à des écrits qui documentent les modèles de programme en vue d'une diffusion plus large.



## University of Hawaiï at Hilo

[Le programme de formation des enseignants autochtones Kahuawaiola](#), à Hawaiï, est un programme d'études supérieures totalement immersif et réglementé qui forme des enseignants en hawaïen. Il est devenu un modèle pour d'autres groupes linguistiques autochtones, bien qu'il soit toujours confronté à des contraintes telles que la petite taille des cohortes. Il a encore besoin d'un financement juste et adéquat, d'un soutien institutionnel, d'une reconnaissance appropriée de l'expertise des professeurs de langues autochtones et d'une rémunération qui reflète le travail accompli de façon continue par ces professeurs pour maintenir et développer leur aisance dans la langue.

Les approches expérientielles, telles que le microenseignement, les simulations d'apprentissage linguistique, les activités d'immersion basées sur le hula et les cours de développement de matériel didactique, aident les étudiants à comprendre l'apprentissage des langues autochtones tant du point de vue de l'apprenant que de celui de l'enseignant.

La vision idéale, pour ce travail, comprend des institutions qui n'ont plus besoin de justifier les programmes linguistiques autochtones, des modèles de financement adaptés aux besoins des langues sous-financées, des mesures incitatives pour soutenir les enseignants, des domaines d'utilisation intentionnelle de la langue dans la vie communautaire au quotidien et des programmes flexibles.



## Conseil scolaire WSÁNEĆ

Le conseil scolaire [WSÁNEĆ](#) travaille en partenariat avec le programme d'éducation autochtone de l'Université de Victoria pour intégrer l'apprentissage linguistique en immersion à un parcours de formation des enseignants de quatre ans qui mène à l'obtention d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade. Les deux premières années du programme comprennent un peu anglais, mais dès les troisième et quatrième années les étudiants suivent certains cours entièrement dans la langue, participent à des séances de conversation dans des « cafés » d'immersion et assistent à des camps d'immersion.

Ce programme a formé de nombreux locuteurs qui maîtrisent et parlent couramment la langue, mais il subsiste un fossé entre l'apprentissage de la langue et la certification des enseignants. Pour y remédier, un nouveau programme professionnel post-diplôme sera lancé en 2027 afin d'offrir aux diplômés qui maîtrisent la langue une voie officielle pour devenir des enseignants certifiés.

La vision idéale comprend un meilleur contrôle de la communauté sur la certification, des parcours stables pour une formation des enseignants fortement axée sur la langue, un meilleur équilibre apprenants-instructeurs, et des structures de mentorat élargies qui soutiennent l'apprentissage « dans les espaces intermédiaires », en s'inspirant des modèles maître-apprenti et de l'enseignement communautaire. Sachant que tous les apprenants ne souhaitent pas devenir enseignants, l'élargissement des parcours de niveau B.A. intégrant les langues dans plusieurs disciplines contribue à augmenter le nombre de locuteurs et renforce les capacités de la communauté dans son ensemble.



## Yukon Native Language Centre

Le [Yukon Native Language Centre \(YNLC\)](#) se concentre sur le développement d'un apprentissage linguistique axé sur l'immersion et sur des expériences culturellement riches, ancrées dans le territoire et soutenues par de solides programmes scolaires, ressources et outils d'évaluation. L'immersion peut uniquement réussir s'il y a suffisamment d'enseignants qui maîtrisent et parlent couramment la langue et si le développement de la maîtrise et de l'aisance linguistiques est une priorité immédiate.

Le YNLC envisage de créer des parcours de formation et de certification des enseignants dans les cinq à sept prochaines années et a entamé des discussions avec des universités. Il insiste sur le fait que les peuples autochtones doivent diriger la conception des programmes, fixer leurs propres normes en matière de compétences culturelles et linguistiques, définir les certifications pédagogiques et contrôler les systèmes d'évaluation fondés sur les visions du monde autochtones.

# Références

- First Nations Technical Institute. « Enseignant d'une langue autochtone. » 2026.
- Gouvernement du Canada. « Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones. » 1991.
- Gouvernement du Canada. « Rapport du Groupe de travail sur les langues et les cultures autochtones. » 2005.
- Midwest Indigenous Immersion Network. « American Indian Language Instruction Report. » Février 2026.
- Bureau du commissaire aux langues autochtones. « Langues autochtones : Formation des enseignants et accréditation. » 2024
- Bureau du commissaire aux langues autochtones. « Parcours de formation des enseignants spécialisés en immersion linguistique autochtone - Document d'information. » 5 juillet 2025.
- Bureau du commissaire aux langues autochtones. « Remodeler le paysage des programmes de formation des professeurs de langues autochtones. » 2023.
- Bureau du commissaire aux langues autochtones. « Jeter les bases de la Feuille de route nationale pour la maîtrise des langues et la formation d'enseignants spécialisés en immersion - Analyse contextuelle et documentaire. » 20 juin 2025.
- Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. « Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. » 2007.
- Province du Manitoba. Communiqué de presse. « Le Manitoba lance de nouveaux programmes d'études pour protéger les langues autochtones. » 20 octobre 2025.
- Commission de vérité et réconciliation du Canada. « Commission de vérité et réconciliation du Canada : Appels à l'action. » 2015.
- Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture. « Plan d'action mondial de la Décennie internationale des langues autochtones (2022-2032). » 2021.





[commissionauxlanguesautochtones.ca](http://commissionauxlanguesautochtones.ca)